# Formulaires

## Fiche d’identification

### Personne physique

Pour remplir la fiche, veuillez cliquer ici : <https://documentcloud.adobe.com/link/track?uri=urn:aaid:scds:US:412289af-39d0-4646-b070-5cfed3760aed>

|  |
| --- |
| **I. DONNÉES PERSONNELLES****NOM(S) DE FAMILLE [[1]](#footnote-2)****PRÉNOM(S)** **DATE DE NAISSANCE** **JJ MM AAAA****LIEU DE NAISSANCE PAYS DE NAISSANCE(VILLE, VILLAGE)****TYPE DE DOCUMENT D'IDENTITÉ CARTE D'IDENTITÉ PASSEPORT PERMIS DE CONDUIRE[[2]](#footnote-3) AUTRE[[3]](#footnote-4)****PAYS ÉMETTEUR****NUMÉRO DE DOCUMENT D'IDENTITÉ****NUMÉRO D'IDENTIFICATION PERSONNEL[[4]](#footnote-5)****ADRESSE PRIVÉE PERMANENTE****CODE POSTAL BOITE POSTALE VILLE****RÉGION [[5]](#footnote-6) PAYS****TÉLÉPHONE PRIVÉ****COURRIEL PRIVÉ** |
| **II. DONNÉES COMMERCIALES**  | Si OUI, veuillez fournir vos données commerciales et joindre des copies des justificatifs officiels. |
| Vous dirigez votre propre entreprise sans personnalité juridique distincte (vous êtes entrepreneur individuel, indépendant, etc.) et en tant que tel, vous fournissez des services à la Commission ou à d'autres institutions, agences et organes de l'UE? **OUI NON** | **NOM DE L'ENTREPRISE(le cas échéant)****NUMÉRO DE TVA****NUMÉRO D'ENREGISTREMENT****LIEU DEL'ENREGISTREMENT VILLEPAYS** |
| **DATE** | **SIGNATURE** |  |

###

### Entité de droit privé/public ayant une forme juridique

Pour remplir la fiche, veuillez cliquer ici : <https://documentcloud.adobe.com/link/track?uri=urn:aaid:scds:US:3b918624-1fb2-4708-9199-e591dcdfe19b>

|  |
| --- |
| **NOM OFFICIEL[[6]](#footnote-7)NOM COMMERCIAL(si différent)** **ABRÉVIATION****FORME JURIDIQUE****TYPE A BUT LUCRATIF****D'ORGANISATION SANS BUT LUCRATIF ONG[[7]](#footnote-8) OUI NONNUMÉRO DE REGISTRE PRINCIPAL[[8]](#footnote-9)****NUMÉRO DE REGISTRE SECONDAIRE****(le cas échéant)****LIEU DE L'ENREGISTREMENT PRINCIPAL VILLE PAYS****DATE DE L'ENREGISTREMENT PRINCIPAL JJ MM AAAA****NUMÉRO DE TVA****ADRESSE DU SIEGESOCIAL****CODE POSTAL BOITE POSTALE VILLE****PAYS TÉLÉPHONE** **COURRIEL** |
| **DATE** | **CACHET** |
| **SIGNATURE DU REPRÉSENTANT AUTORISÉ** |

### Entité de droit public[[9]](#footnote-10)

Pour remplir la fiche, veuillez cliquer ici : <https://documentcloud.adobe.com/link/track?uri=urn:aaid:scds:US:c52ab6a5-6134-4fed-9596-107f7daf6f1b>

|  |
| --- |
| **NOM OFFICIEL[[10]](#footnote-11)****ABRÉVIATIONNUMÉRO DE REGISTRE PRINCIPAL[[11]](#footnote-12)****NUMÉRO DE REGISTRE SECONDAIRE****(le cas échéant)****LIEU DE L'ENREGISTREMENT PRINCIPAL VILLE PAYS****DATE DE L'ENREGISTREMENT PRINCIPAL JJ MM AAAA****NUMÉRO DE TVA****ADRESSE OFFICIELLE****CODE POSTAL BOITE POSTALE VILLE****PAYS TÉLÉPHONE** **COURRIEL** |
| **DATE** | **CACHET** |
| **SIGNATURE DU REPRÉSENTANT AUTORISÉ** |

###

### Sous-traitants

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Nom et forme juridique | Adresse / siège social | Objet |
|  |  |  |
|  |  |  |

## Formulaire d’offre - Prix

En déposant cette offre, le soumissionnaire s’engage à exécuter, conformément aux dispositions du **CSC 2204BEN-10043**, le présent marché et déclare explicitement accepter toutes les conditions énumérées dans le CSC et renoncer aux éventuelles dispositions dérogatoires comme ses propres conditions.

Les prix unitaires de chacun des postes de l’inventaire sont établis en respectant la valeur relative de ces postes par rapport au montant total de l’offre. Tous les frais généraux et financiers, ainsi que le bénéfice, sont répartis sur les différents postes proportionnellement à l’importance de ceux-ci.

La taxe sur la valeur ajoutée fait l’objet d’un poste spécial de l’inventaire, pour être ajoutée au montant de l’offre. Le soumissionnaire s’engage à exécuter le marché public conformément aux dispositions du **CSC 2204BEN-10043**, aux prix suivants, exprimés en euros et hors TVA et en hors douane.

Pourcentage TVA : ……………%.

L’information confidentielle et/ou l’information qui se rapporte à des secrets techniques ou commerciaux est clairement indiquée dans l’offre.

Le soumissionnaire déclare sur l’honneur que les informations fournies sont exactes et correctes et qu’elles ont été établies en parfaite connaissance des conséquences de toute fausse déclaration.

Certifié pour vrai et conforme,

Nom, Prénom, fonction et signature

Fait à …………………… le ………………

**Inventaire (offre financière) : Lot 1 : instrumentation, équipements d'accouchement**

|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Postes** | **Désignation**  | **Quantités minimales** | **Unités**  | **Prix unitaire HD-HTVA (A)** | **Mise en serviceHTVA(B)** | **Formation HTVA(C)** | **Maintenance(D)** | **Prix unitaire Total HD HTVA (A+B+C+D)** | **Montant HD - HTVA** |
|
| 1.1  | BOITE D'ACCOUCHEMENT | 60 | Unité |   |   |   |   |   |   |
| 1.2 | BOITE D'AMUI + 2 SERINGUES | 15 | Unité |   |   |   |   |   |   |
| 1.3 | BOITE DE CESARIENNE | 5 | Unité |   |   |   |   |   |   |
| 1.4 | BOITE DE DIU | 10 | Unité |   |   |   |   |   |   |
| 1.5 | DOPPLER FŒTAL DE POCHE ULTRASON | 30 | Unité |   |   |   |   |   |   |
| 1.6 | LAMPE OPERATOIRE | 1 | Unité |   |   |   |   |   |   |
| 1.7 | TABLE D'ACCOUCHEMENT | 30 | Unité |   |   |   |   |   |   |
| 1.8 | VENTOUSE OBSTETRICALE ELECTRIQUE | 2 | Unité |   |   |   |   |   |   |
| 1.9 | VENTOUSE OBSTETRICALE MECANIQUE | 15 | Unité |   |   |   |   |   |   |
| 1.10 | ASPIRATEUR ELECTRIQUE DE MUCOSITE | 16 | Unité |   |   |   |   |   |   |
| 1.11 | ASPIRATEUR MECANIQUE DE MUCOSITÉS  | 30 | Unité |   |   |   |   |   |   |
| 1.12 | BOÎTE DE LARYNGOSCOPIE AVEC LAMES MÉTALLIQUES MAC 4 ET 3 | 3 | Unité |   |   |   |   |   |   |
| **Total HD-HTVA** |   |
| **Droit de Douane** |   |
| **TVA** |   |
| **Montant TTC** |   |

Montant en lettres …………………………………………………………………………………………………………….

Date

Nom prénom

Fonction et signature

**Inventaire (offre financière) : Lot 2 : Mannequins et appareils de simulation**

|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Postes** | **Désignations**  | **Qté minimales** | **Unités**  | **Prix unitaire HD-HTVA (A)** | **Mise en serviceHTVA(B)** | **Formation HTVA(C)** | **Maintenance(D)** | **Prix unitaire Total HD HTVA (A+B+C+D)** | **Montant HD - HTVA** |
|
| 2.1 | MANNEQUIN ADULTE DE RÉANIMATION BASIQUE AVEC ÉLECTRONIQUE TYPE AFRICAIN | 3 | Unité |   |   |   |   |   |   |
| 2.2 | MANNEQUIN POUR LA SIMULATION DE L'ACCOUCHEMENT BASIQUE TYPE AFRICAIN | 3 | Unité |   |   |   |   |   |   |
| 2.3 | MANNEQUIN DE RÉANIMATION DU NOUVEAU-NÉ | 3 | Unité |   |   |   |   |   |   |
| 2.4 | MANNEQUIN OBSTÉTRICAL POUR MANŒUVRE INSTRUMENTALE TYPE AFRICAIN | 3 | Unité |   |   |   |   |   |   |
| 2.5 | SQUELETTES DE BASSIN AVEC TÊTE FŒTALE  | 3 | Unité |   |   |   |   |   |   |
| 2.6 | MANNEQUIN POUR EXAMEN OBSTÉTRICAL | 3 | Unité |   |   |   |   |   |   |
| 2.7 | SIMULATEUR POUR LA MISE EN PLACE D'UN STYLET | 3 | Unité |   |   |   |   |   |   |
| 2.8 | MODÈLE DE BRAS POUR INSERTION DES IMPLANTS CONTRACEPTIFS | 3 | Unité |   |   |   |   |   |   |
| **Total HD-HTVA** |  |
| **Droit de Douane** |  |
| **TVA** |  |
| **Montant TTC** |  |

Montant en lettres …………………………………………………………………………………………………………….

Date

Nom prénom

Fonction et signature

**Inventaire (offre financière) : Lot 3 : Consommables et petits équipements**

|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Postes**  | **Désignation**  | **Quantités minimales** | **Unités**  | **Prix unitaire HD-HTVA (A)** | **Mise en serviceHTVA(B)** | **Formation HTVA(C)** | **Maintenance(D)** | **Prix unitaire Total HD HTVA (A+B+C+D)** | **Montant HD - HTVA** |
|
| 3.1 | SONDE D’INTUBATION N° 7 | 30 | Unité |   |   |   |   |   |   |
| 3.2 | SONDE D’ASPIRATION BRONCHIQUE CH 12  | 30 | Unité |   |   |   |   |   |   |
| 3.3 | SONDE D’ASPIRATION BUCCALE CH 18,  | 30 | Unité |   |   |   |   |   |   |
| 3.4 | SERINGUE DE 10CC | 300 | Unité |   |   |   |   |   |   |
| 3.5 | AIGUILLE DE PONCTION LOMBAIRE CH 25 (BOÎTE DE 25),  | 60 | Boîte de 25 unités |   |   |   |   |   |   |
| 3.6 | AIGUILLE DE PONCTION LOMBAIRE CH 23 (BOÎTE DE 25) | 60 | Boîte de 25 unités |   |   |   |   |   |   |
| 3.7 | APPAREIL A TENSION ELECTRONIQUE | 60 | Unité |   |   |   |   |   |   |
| 3.8 | DEBIMETRE DE POINTE | 12 | Unité |   |   |   |   |   |   |
| 3.9 | OXYMETRE DE POULS | 13 | Unité |   |   |   |   |   |   |
| 3.10 | PESE PERSONNE MECANIQUE  | 30 | Unité |   |   |   |   |   |   |
|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| **Total HD-HTVA** |   |
| **Droit de Douane** |   |
| **TVA** |   |
| **Montant TTC** |   |

Montant en lettres …………………………………………………………………………………………………………….

Date

Nom prénom

Fonction et signature

**Inventaire (offre financière) : Lot 4 : Equipements de laboratoires**

|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Postes**  | **Désignation**  | **Quantités minimales** | **Unités**  | **Prix unitaire HD-HTVA (A)** | **Mise en serviceHTVA(B)** | **Formation HTVA(C)** | **Maintenance(D)** | **Prix unitaire Total HD HTVA (A+B+C+D)** | **Montant HD - HTVA** |
|  |
| 4.1 | HEMOGLOBINOMETRE | 30 | Unité |   |   |   |   |   |   |  |
| 4.2 | LECTEUR DE GLYCEMIE  | 60 | Unité |   |   |   |   |   |   |  |
| 4.3 | BILIRUBINOMETRE TRANSCUTANE  | 10 | Unité |   |   |   |   |   |   |  |
| 4.4 | CHAINE ELISA (INCUBATEUR, LAVEUR, LECTEUR) | 2 | Unité |   |   |   |   |   |   |  |
| 4.5 | AUTOMATE D’HEMATOLOGIE  | 3 | Unité |   |   |   |   |   |   |  |
| 4.6 | AUTOMATE D’ELECTROPHORESE DES PROTEINES  | 1 | Unité |   |   |   |   |   |   |  |
| 4.7 | AUTOMATE DE BIOCHIMIE CLINIQUE | 1 | Unité |   |   |   |   |   |   |  |
| 4.8 | BANQUE DE SANG | 1 | Unité |   |   |   |   |   |   |  |
| **Total HD-HTVA** |  |  |
| **Droit de Douane** |  |  |
| **TVA** |  |  |
| **Montant TTC** |  |  |

Montant en lettres …………………………………………………………………………………………………………….

Date

Nom prénom

Fonction et signature

**Inventaire (offre financière) : Lot 5 : Equipements d’imagerie médicale et de monitoring**

|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Postes**  | **Désignations**  | **Quantités minimales** | **Unités**  | **Prix unitaire HD-HTVA** | **Mise en serviceHTVA(B)** | **Formation HTVA(C)** | **Maintenance(D)** | **Prix unitaire Total HD HTVA (A+B+C+D)** | **Montant HD - HTVA** |
|  |
| 5.1 | ECHOGRAPHE  | 2 | Unité |   |   |   |   |   |   |  |
| 5.2 | APPAREIL DE RADIOGRAPHIE  | 1 | Unité |   |   |   |   |   |   |  |
| 5.3 | MONITEUR MULTIPARAMETRIQUE | 4 | Unité |   |   |   |   |   |   |  |
| 5.4 | POUSSE SERINGUE ELECTRIQUE | 2 | Unité |   |   |   |   |   |   |  |
| **Total HD-HTVA** |  |  |
| **Droit de Douane** |  |  |
| **TVA** |  |  |
| **Montant TTC** |  |  |

Montant en lettres …………………………………………………………………………………………………………….

Date

Nom prénom

Fonction et signature

**Inventaire (offre financière) : Lot 6 : Equipements de soins des nouveaux nés**

|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Postes**  | **Désignations**  | **Quantités minimales** | **Unité** | **Prix unitaire HD-HTVA (A)** | **Mise en serviceHTVA(B)** | **Formation HTVA(C)** | **Maintenance(D)** | **Prix unitaire Total HD HTVA(A+B+C+D)** | **Montant HD - HTVA** |
|  |
| 6.1 | BALLON ET MASQUE DE VENTILATION NNE | 30 | Unité |   |   |   |   |   |   |  |
| 6.2 | CONCENTRATEUR D'OXYGENE | 7 | Unité |   |   |   |   |   |   |  |
| 6.3 | PESE BEBE ELECTRONIQUE  | 30 | Unité |   |   |   |   |   |   |  |
| 6.4 | TABLE CHAUFFANTE | 4 | Unité |   |   |   |   |   |   |  |
| 6.5 | RESPIRATEUR CPAP | 1 | Unité |   |   |   |   |   |   |  |
| 6.7 | APPAREIL DE PHOTOTHERAPIE INTENSIVE | 1 | Unité |   |   |   |   |   |   |  |
| 6.8 | APPAREIL DE PHOTOTHERAPIE CONVENTIONNELLE | 10 | Unité |   |   |   |   |   |   |  |
| **Total HD-HTVA** |  |  |
| **Droit de Douane** |  |  |
| **TVA** |  |  |
| **Montant TTC** |  |  |

Montant en lettres …………………………………………………………………………………………………………….

Date

Nom prénom

Fonction et signature

**Inventaire (offre financière) : Lot 7 : Equipement pour traitement des lésions précancéreuses du col**

|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Postes**  | **Désignations**  | **Quantités minimales** | **Unité** | **Prix unitaire HD-HTVA (A)** | **Mise en serviceHTVA(B)** | **Formation HTVA(C)** | **Maintenance(D)** | **Prix unitaire Total HD HTVA(A+B+C+D)** | **Montant HD - HTVA** |
|  |
| 7.1 | COLPOSCOPE | 2 | Unité |   |   |   |   |   |   |  |
| 7.2 | KIT D'APPAREIL DE THERMO-COAGULATION | 2 | Unité |   |   |   |   |   |   |  |
| 7.3 | APPAREIL DE THERMO COAGULATION  | 2 | Unité |   |   |   |   |   |   |  |
| 7.4 | GÉNÉRATEUR D’ÉLECTROCOAGULATION | 1 | Unité |   |   |   |   |   |   |  |
| 7.5 | ASPIRATEUR DE FUMÉE | 1 | Unité |   |   |   |   |   |   |  |
| 7.6 | ANSE DIATHERMIQUE  | 50 | Unité |   |   |   |   |   |   |  |
| 7.7 | ELECTRODE POUR LA COAGULATION | 20 | Unité |   |   |   |   |   |   |  |
| 7.8 | VIDÉO COLPOSCOPE NUMÉRIQUE | 1 | Unité |   |   |   |   |   |   |  |
| **Total HD-HTVA** |  |  |
| **Droit de Douane** |  |  |
| **TVA** |  |  |
| **Montant TTC** |  |  |

Montant en lettres …………………………………………………………………………………………………………….

Date

Nom prénom

Fonction et signature

## Spécifications techniques des fournitures proposées

**Lot 1 : instrumentation, équipements d'accouchement**

| **Désignations** | **Spécifications techniques demandées** | **Spécifications techniques proposées par le soumissionnaire** |
| --- | --- | --- |
| BOITE D'ACCOUCHEMENT | **Applications** : permettre de réaliser les accouchements  **Spécifications techniques minimales** Boîte en acier inoxydable autoclavable Dimensions : suffisantes pour contenir tous les instrumentsTous les éléments de la boîte sont en acier inoxydable **Composition minimale*** 01 Pince de Péan 180 mm ±20mm
* 01 Paire de ciseaux Mousse Courbe 200 mm ±20mm
* 01 Sonde vésicale Femme Métal
* 02 Pinces de Kocher Droites à griffes 180 mm ±20mm
* 01 Aiguille de Reverdin Courbe Moyenne
* 01 Clamp Ombilical de Bar Inox 85 mm ±20mm
* 01 Perce membrane 200 mm ±20mm
* 01 Insufflateur de Ribemond sans Poire 90 mm ±20mm
* 01 Paire de ciseaux ombilicaux 105 mm ±20mm
* 01 Pince coupe clamp ombilical de Bar 180 mm ±20mm
* 01 Stéthoscope de Pinard
* 01 Paire de ciseaux de Vézien courbes 170 mm ±20mm
* 01 Paire de ciseaux Dauphin droits
* 01 Paire de ciseaux de détroncation de Dubois
* 01 Pince à dissection à griffes
* 01 Pince à dissection sans griffe
 | **Le soumissionnaire précisera également pour la fourniture proposée, la marque, le modèle et la référence** |
| BOITE D'AMIU + SERINGUES | **Applications** : Boite pour instruments d’Aspiration Manuelle Intra utérine **Spécifications techniques minimales** Boîte en acier inoxydable autoclavable Dimensions : suffisantes pour contenir tous les instrumentsTous les éléments de la boîte sont en acier inoxydable **Composition minimale*** Pince à Pansements, Longuette, droite, 24 cm
* 1 Pince Pozzi, droite, 24 cm
* 1 Valve Doyen vaginale, 90 mm x 45 mm
* 1 Hystéromètre Valleix, avec curseur, 33 cm
* 1 Spéculum Vaginal Collin, 35 mm ±5mm, long 110 mm±5mm
* 1 Spéculum Vaginal de Cusco, pliant, 35 mm±5mm, long 90mm±5mm
* 2 Seringues aspiration AMIU - Double Valve
* 2 Seringues aspiration AMIU - Simple Valve
* 1 Canule IPAS Karman 4 mm, stérilisable avec adaptateur
* 1 Canule IPAS Karman 5 mm, stérilisable avec adaptateur
* 1 Canule IPAS Karman 6 mm, stérilisable avec adaptateur
* 1 Canule IPAS Karman 7 mm, stérilisable avec adaptateur
* 2 Canule IPAS Karman 8 mm, stérilisable avec adaptateur
* 1 Canule IPAS Karman 9 mm, stérilisable avec adaptateur
* 2 Canule IPAS Karman 10 mm, stérilisable avec adaptateur
* 1 Canule IPAS Karman 12 mm, stérilisable avec adaptateur
 | **Le soumissionnaire précisera également pour la fourniture proposée, la marque, le modèle et la référence** |
| BOITE DE CESARIENNE | **Application :** Utilisées au bloc opératoire pour les accouchements par césarienne**Spécifications techniques minimales** Boîte en acier inoxydable autoclavable Dimensions : suffisantes pour contenir tous les instrumentsTous les éléments de la boîte sont en acier inoxydable **Composition minimale*** 1 Manche de bistouri N°4
* 1 Paire de ciseaux Mayo droit 160 mm ±20 mm
* 1 Paire de ciseaux Mayo courbe 180 mm ±20 mm
* 1 Pince dissection A/G 150 mm ±20 mm
* 1 Pince dissection S/G 150 mm ±20 mm
* 6 Pinces Kelly droites S/G 140 mm ±20 mm
* 6 Pinces Kelly courbes S/G 140 mm ±20 mm
* 4 Pinces de Backhauss 135 mm ±20 mm
* 1 pince à pansement droite 240 mm ±20 mm
* 2 Pince porte-aiguille Mayo Hegar 180 mm ±20 mm
* 1 Paire d’Ecarteur de Faraboeuf 150 mm ±20 mm
* 2 Valves de Kelly 230 mm ±20 mm
* 2 valves vaginales de Doyen 90 mm ±20 mm
* 1 pince dissection S/G 200 mm ±20 mm
* 1 pince dissection A/G 250 mm ±20 mm
* 2 pinces en cœur, 160 mm ±20 mm
 | **Le soumissionnaire précisera également pour la fourniture proposée, la marque, le modèle et la référence** |
| BOITE DE DIU | Spécifications techniques minimales Boîte en acier inoxydable autoclavable Dimensions : suffisantes pour contenir tous les instrumentsTous les éléments de la boîte sont en acier inoxydableComposition minimale* 2 cupules inox diamètre 80 mm ±5mm
* 1 Pince ROCHESTER -PEAN courbe 22 cm S/G ±5mm
* 1 Pince POZZI 24 cm ±5mm
* 1 Pince à pansement droite 24 cm ±5mm
* 1 Pince FOERSTER droite 24 cm ±5mm
* 1 Curette de NOVACK
* 1 Pince de CICERON 28 cm ±5mm pour poser le stérilet
* 4 Pinces de Kelly
* 1 Paire de ciseaux de SIMS mousse courbe 20 cm ±5mm
* 1 Hystéromètre de VALLEIX à curseur 33 cm ±5mm
* 2 Spéculums de CUSCO
* 1 Porte-coton 30 cm ±5mm
* 1 Pince de TERRUM à ôter le stérilet 27cm ±5mm
* 1 Porte pince à servir
* 1 Pince Alligator
* 1 Sonde urinaire métallique
 | **Le soumissionnaire précisera également pour la fourniture proposée, la marque, le modèle et la référence** |
| DOPPLER FŒTAL DE POCHE ULTRASON | Application : Dispositif pour mesurer les [battements du cœur du fœtus](https://www.doctissimo.fr/html/grossesse/pendant/consultations/gr_3967_examens_surveillance.htm) et ses mouvements **dès la 12ème semaine** de grossesse ou meilleurCertification : CE ou FDA ou autres certifications équivalentes ou FDA ou autres certifications équivalentes Doppler fœtal de poche composé d’une sonde et d’un écran Fréquence des ultrasons : comprise entre 2 à 3 MHzPrécision maximale : ± 3 bp/mnA livrer avec :* 1 flacon de gel de 500cc
* Piles ou chargeur de batterie
* Tous les accessoires au bon fonctionnement de l’équipement
* Fournir le lien internet d’accès du prospectus
 | **Le soumissionnaire précisera également pour la fourniture proposée, la marque, le modèle et la référence** |
| LAMPE OPERATOIRE | Application : pour les interventions au bloc opératoire Certification : CE ou FDA ou autres certifications équivalentes Fonction : Eclairage opératoire mobileSpécifications techniques minimales :* Lampe pour éclairage opératoire mobile sur roulettes antistatiques pivotantes dont 2 avec freins ayant une colonne fixe et un bras pivotant
* Socle assurant une stabilité de la lampe
* Eclairage : réglable de 70 000-140.000 (+/-30%) lux à 1 m
* Indice de rendu des couleurs ≥ 90
* Lampe LED
* Présence d’un boîtier de commande
* Poignée amovible stérilisable
* Alimentation électrique : 220V (+/- 20) ; 50/60Hz

L’équipement sera livré avec :* 02 jeux ampoules LED de rechange
* 03 jeux de tous les fusibles
* 01 manuel d’utilisation en français
* 01 manuel de service avec schémas d’installation et de maintenance
* Tous les accessoires nécessaires au bon fonctionnement de l’équipement

Fournir le lien internet d’accès du prospectus  | **Le soumissionnaire précisera également pour la fourniture proposée, la marque, le modèle et la référence** |
| TABLE D'ACCOUCHEMENT | Application : pour l’accouchement Certification : CE ou FDA ou autres certifications équivalentesSpécifications techniques minimales :* Structure solide en acier inoxydable
* Rembourrage : haute densité
* Matériaux de couverture : similicuir lavable et ignifuge
* Dossier : réglable
* Support de jambes (étrier) : réglables
* Capacité supportable : 150 kg au moins

Livré avec :* 1 bassin en acier inox.
* 2 poignées de traction
* Marche pied en acier inoxydable à deux niveaux
* Tous les accessoires nécessaires au bon fonctionnement de l’équipement

Fournir le lien internet d’accès du prospectus  | **Le soumissionnaire précisera également pour la fourniture proposée, la marque, le modèle et la référence** |
| VENTOUSE OBSTETRICALE ELECTRIQUE | Certification : CE ou FDA ou autres certifications équivalentes Spécifications techniques minimales :* Ventouse obstétricale électrique sur roulettes ou installée sur chariot composée d’un générateur de vide
* Commande par interrupteur et par pédale
* Dépression : 700 mbar environ
* Vacuomètre 0 à 1000 millibars (+/- 20%)
* Débit minimal : 20 l/mn
* 1 ou 2 flacons récepteurs de 0,5 litre minimum
* Alimentation 220V (+/- 20) ; 50/60Hz avec adaptateur DC
* Tuyau d’aspiration en silicone

Chaque équipement sera livré avec : * 02 X 03 cupules de différentes tailles (30, 40 et 50 mm)
* 01 poignée
* 01 flacon réserve
* 02 joints d’étanchéité de rechange
* 5 filtres anti bactériens de réserve
* 2 fusibles de réserves
* 01 manuel d’utilisation et d’entretien en français

Fournir le lien internet d’accès du prospectus  | **Le soumissionnaire précisera également pour la fourniture proposée, la marque, le modèle et la référence** |
| VENTOUSE OBSTETRICALE MECANIQUE | Certification : CE ou FDA ou autres certifications équivalentes Ventouse obstétricale mécanique comprenant : * 1 ventouse complète diam. 40 mm
* 1 ventouse complète diam. 50 mm
* 1 ventouse complète diam. 60 mm
* 1 support flacon
* 1 flacon d'aspiration
* 1 pompe manuelle pour dépression
* 1 bouchon avec manomètre
* 1 jeu de tuyaux caoutchouc
* Système autoclavable

Fournir le lien internet d’accès du prospectus  | **Le soumissionnaire précisera également pour la fourniture proposée, la marque, le modèle et la référence** |
| ASPIRATEUR ELECTRIQUE DE MUCOSITE | Applications : permettre l’aspiration nasale et trachéale des mucosités chez les enfants et les adultes Certification : CE ou FDA ou autres certifications équivalentesSpécifications techniques minimales :Aspirateur électrique de mucosités comprenant :* 1 bocal de 1 litre
* Filtre anti- bactérien :
* Dépression 0-400mmHg au moins
* Débit 40 litres/min au moins
* Alimentation électrique 220V (+/- 20) ; 50/60Hz

Chaque équipement est livré avec :* 01 tuyau de raccordement en silicone
* 05 filtres antibactériens
* 01 Chariot support mobile à un niveau
* Manuel et d’entretien en français

Fournir le lien internet d’accès du prospectus  | **Le soumissionnaire précisera également pour la fourniture proposée, la marque, le modèle et la référence** |
| ASPIRATEUR MECANIQUE DE MUCOSITÉS  | Certification : CE ou FDA ou autres certifications équivalentesSpécifications techniques : * Bouteille autoclavable de capacité 0,5 à 0,8 litres avec filtres anti- bactériens
* Muni d’une pompe d’aspiration à pédale ou à piston et d’un manomètre de contrôle :
* Dépression : 0-450 mmHg au moins
* Débit minimal : 10 l/mn au moins
* Muni de filtre bactériologique et de tuyau et sonde d’aspiration

Chaque appareil sera livré avec :* 05 filtres antibactériens
* 02 plateaux de transport avec poignée
* 01 manuel d’utilisation en français
* 01 manuel de maintenance

Fournir le lien internet d’accès du prospectus | **Le soumissionnaire précisera également pour la fourniture proposée, la marque, le modèle et la référence** |
| BOÎTE DE LARYNGOSCOPIE AVEC LAMES MÉTALLIQUES MAC 4 ET 3 | Laryngoscope portatif utilisé dans le cadre d’une intubation trachéale permettant d'observer la glotte du patient.Spécifications techniques : Laryngoscope à fibre optique Manche pour entretien et désinfection facileLames en acier inox Model standard compatibles avec les lames à usage unique de toute tailleLaryngoscope livré avec :* 1 Ouvre-Bouche De Doyen - Adulte
* 1 Ouvre-Bouche De Doyen - Enfant
* 1 Pince de Magil pour adulte
* 1 Pince de Magil pour nourrisson
* 1 Pince de Magil pour enfant
* 1 lame en acier inoxydable de Millet
* 1 lame en acier inoxydable n° 1
* 1 lame en acier inoxydable n° 2
* 1 lame en acier inoxydable n° 3
* 01 coffre vide calage mousse pour manche et spatules
* Piles rechargeables ou remplaçable
* Manuel technique et d’utilisation en français
 | **Le soumissionnaire précisera également pour la fourniture proposée, la marque, le modèle et la référence** |

**Lot 2 : Mannequins et appareils de simulation**

| **Désignations** | **Spécifications techniques demandées** | **Spécifications techniques proposées par le soumissionnaire** |
| --- | --- | --- |
| MANNEQUIN ADULTE DE RÉANIMATION BASIQUE AVEC ÉLECTRONIQUE TYPE AFRICAIN | Mannequin de taille adulte permettant l'entrainement aux principales techniques de soins hospitaliers et de réanimation cardio-pulmonaire et notamment : * Hygiène bucco-dentaire
* Injection intramusculaire (bras et fesse), intraveineuse et sous-cutanée
* Soins de stomie (colostomie, iléostomie et stomie supra-pubienne, chacune reliée à un réservoir interne)
* Lavage et gavage nasogastrique
* Cathétérisme pour patient masculin et féminin
* Lavement
* Douche vaginale et frottis
* Palpation de la prostate
* Palpation de la poitrine
* Poitrine interchangeable
* Moignon d'amputation
* Escarres
* Ouverture et fermeture des yeux
* Dilatation de la pupille
* Réanimation cardio-pulmonaire régulière par contre-pulsion
* Réanimation bouche à bouche
* Pouls carotidien palpable
* Moniteur de réanimation cardio- pulmonaire : affichage du rythme et de la profondeur de compression et de ventilation

 Livré avec :* Dix voies respiratoires à usage unique,
* Un collier cervical
* Un sac de transport
 | **Le soumissionnaire précisera également pour la fourniture proposée, la marque, le modèle et la référence** |
| MANNEQUIN POUR LA SIMULATION DE L'ACCOUCHEMENT BASIQUE TYPE AFRICAIN | Mannequin pour l’accouchement en mode réaliste pour des entrainements avant, pendant et après accouchement à l’aide des scénarii.Spécifications générales* Bassin féminin de taille adulte
* Peau lisse
* Peau foncée
* Articulations de la hanche
* Repères osseux
* Rectum pour le lavement et l’administration des suppositoires

Travail et accouchement* Examen vaginal
* Examen du col de l'utérus pour évaluer la dilatation
* Examen de l'abdomen de la femme enceinte
* Accouchements avec dystocie de l'épaule
* Rétraction visible de la tête fœtale
* Pression sus-pubienne
* Accouchements céphaliques
* Ventouse aspiration
* Accouchement par forceps
* Accouchement par le siège

Cordon et Placenta* Examen du Cordon ombilical avec possibilité de pratiquer les complications
* Délivrance du placenta
* Moignons ombilicaux

Kit comprenant : * Torse d'entraînement à l'accouchement
* Abdomen de femme enceinte
* Nouveau-né à terme
* Placenta
* 2 Cordon ombilicaux
* 2 Moignons ombilicaux
* 2 Cols utérins
* 2 Voies génitales
 | **Le soumissionnaire précisera également pour la fourniture proposée, la marque, le modèle et la référence** |
| MANNEQUIN DE RÉANIMATION DU NOUVEAU-NÉ | Simulateur de nouveau-né pour l’apprentissage de la prise en charge des pathologies de voies respiratoires et la réanimation néonatale.* Nourrisson corps entier
* Simulateur interactif de gestion de la détresse respiratoire et des outils de débriefing
* Tablette de contrôle pour la mesure de la qualité de la RCP
* Connectivité sans fil intégrée
* Voies respiratoires avec langue, cordes vocales, trachée et œsophage
* Intubation orale et nasale
* Aspiration orale et nasale
* Cyanose
* Mesures de la qualité de la RCP en temps réel avec élaboration des rapports de performance
	+ Fréquence de compression
	+ Fréquence de ventilation
	+ Ventilation excessive
	+ Temps de non débit
	+ Cycles de RCP
* Repères anatomiques
* Expansion pulmonaire bilatérale
* Cathétérisme ombilicale
* Tête articulée, bras, jambes
 | **Le soumissionnaire précisera également pour la fourniture proposée, la marque, le modèle et la référence** |
| MANNEQUIN OBSTÉTRICAL POUR MANŒUVRE INSTRUMENTALE TYPE AFRICAIN | Simulateur permettant la pratique et l'exercice des techniques gynécologiques comme : * Examen vaginal au spéculum
* Examen pelvien bi-manuel
* Sondage de l'utérus
* Evaluation des cols de l'utérus normaux et pathologiques et de l’utérus chez la femme enceinte
* Mise en place et le retrait d'un diaphragme
* Laparoscopie et mini-laparotomie

A livrer avec : * Un utérus normal en antéversion
* Un utérus en rétroversion
* Un utérus à la 10ème semaine de la grossesse
* Un utérus après l'accouchement
* Cinq cols de l'utérus sains
* Quatre cols de l'utérus présentant des altérations pathologiques différentes
* 10 trompes de Fallope
* Talc 500mg
* Gel lubrifiant
* Sac de transport
 | **Le soumissionnaire précisera également pour la fourniture proposée, la marque, le modèle et la référence** |
| SQUELETTES DE BASSIN AVEC TÊTE FŒTALE  | Modèle de simulation démontrant la progression de la tête du fœtus dans le bassin féminin pendant l’accouchement. Composé de :* Articulations de la hanche,
* Sacrum
* Coccyx mobile
* 2 vertèbres lombaires au moins
* Symphyse articulée.

Monté sur support. |  |
| MANNEQUIN POUR EXAMEN OBSTÉTRICAL | Modèle permettant de simuler les examens prénataux de grossesse de 39-40 SA.Apprentissage des procédures suivantes :* Palpation
* Auscultation
* Mesures

Caractéristiques :* Diverses positions et orientations du fœtus par rotation de l’unité fœtale
* Palpation : Manœuvres de Léopold / Evaluation de la disproportion céphalo-pelvienne
* Enregistrement des sons du cœur du fœtus
* Éditions les sons réels du cœur du fœtus
* Auscultation, au moins 3 variations sonores :
	+ Bruits au stéthoscope,
	+ Bruits cardiaques fœtaux,
	+ Bruits Doppler,
* Mensurations : hauteur utérine,

Composition du kit :* Simulateur de grossesse : 39-40 SA
* 1 flacon de talc
* Adaptateur secteur
* Télécommande
* Manuel d’utilisation
 | **Le soumissionnaire précisera également pour la fourniture proposée, la marque, le modèle et la référence** |
| SIMULATEUR POUR LA MISE EN PLACE D'UN STERILET | Modèle de pose de stérilet avec anatomie détaillée d’un utérus en coupe avec ovaires et fimbria.Fenêtre en plastique transparent pour le contrôle de l’introduction et la mise en placement du stérilet Fournir avec :* Manuel technique et
* Deux stérilets
 | **Le soumissionnaire précisera également pour la fourniture proposée, la marque, le modèle et la référence** |
| MODÈLE DE BRAS POUR INSERTION DES IMPLANTS CONTRACEPTIFS | Simulateur compact conçu pour aider les participants à s'entraîner à l’insertion et au retrait d’implants. Manipulation simple et réaliste.Composition du kit :* Un bras gauche sur une base de 5 inserts tubulaires ;
* 1 peau de remplacement en latex
 | **Le soumissionnaire précisera également pour la fourniture proposée, la marque, le modèle et la référence** |

**Lot 3 : Consommables**

| **Désignations** | **Spécifications techniques demandées** | **Spécifications techniques proposées par le soumissionnaire** |
| --- | --- | --- |
| SONDE D’INTUBATION N° 7 | Sonde stérile en PVC transparent, souple, flexible thermosensible permettant la connexion à tout système de ventilation. Comprenant :* 1 Ballonnet
* 1 Ballonnet témoin.
* Connecteur standard
* 1 Extrémité arrondie de la sonde.
* 1 Emballage individuel stérile

Utilisable pour les intubations par voies orale et nasale.  | **Le soumissionnaire précisera également pour la fourniture proposée, la marque, le modèle et la référence** |
| SONDE D’ASPIRATION BRONCHIQUE CH 12  | Sonde d’aspiration bronchique* En PVC Semi souple et atraumatique.
* Orifice terminale et œil latéral.
* Usage unique
* Emballage individuel stérile
 | **Le soumissionnaire précisera également pour la fourniture proposée, la marque, le modèle et la référence** |
| SONDE D’ASPIRATION BUCCALE CH 18,  | Sonde d’aspiration et de désobstruction des voies aériennes supérieures * En PVC Semi souple et atraumatique.
* Orifice terminale et œil latéral.
* Usage unique
* Emballage individuel stérile
 | **Le soumissionnaire précisera également pour la fourniture proposée, la marque, le modèle et la référence** |
| SERINGUE DE 10CC | Seringue manuelle jetable en polypropylène * Version transparente,
* Contenance : 10cc
* Aiguilles, capuchons et bouchons
 | **Le soumissionnaire précisera également pour la fourniture proposée, la marque, le modèle et la référence** |
| AIGUILLE DE PONCTION LOMBAIRE CH 25 (BOÎTE DE 25),  | Aiguille spinale à ponction lombaire* Acier médical CH 25 (boîte de 25),
 | **Le soumissionnaire précisera également pour la fourniture proposée, la marque, le modèle et la référence** |
| AIGUILLE DE PONCTION LOMBAIRE CH 23 (BOÎTE DE 25) | Aiguille spinale à ponction lombaire* Acier médical CH 23 (boîte de 25)
 | **Le soumissionnaire précisera également pour la fourniture proposée, la marque, le modèle et la référence** |

**Lot 4 : Equipements de laboratoires**

| **Désignations** | **Spécifications techniques demandées** | **Spécifications techniques proposées par le soumissionnaire** |
| --- | --- | --- |
| HEMOGLOBINOMETRE | Application : Appareil portable conçu pour la lecture rapide et directe et exacte de la concentration d’hémoglobine.Certification : CE ou FNDA ou Certification équivalenteSpécifications techniques minimales :* Appareil compact transportable
* Échantillons : Sang capillaire, veineux ou artériel
* Volume d'échantillon maximal : 20 µL
* Plage de mesure : 0 à 25 g/dl (+/-10%)
* Mémoire : 20 tests au moins
* Fonctionnement sur batterie ou piles

Chaque appareil sera livré avec :* 01 housse de protection
* Les réactifs complets de démarrage pour 100 tests (réactifs et accessoires y compris)
* Manuel d’utilisation en français

Fournir le lien internet d’accès du prospectus  | **Le soumissionnaire précisera également pour la fourniture proposée, la marque, le modèle et la référence** |
| LECTEUR DE GLYCEMIE  | Application : Appareil portatif permettant la lecture de la glycémie capillaire Certification CE de préférence Spécifications techniques :* Mesure de la glycémie : à partir du sang total, capillaire
* Volume d'échantillon maximal : 10 µL
* Plage de résultats couverte : 10 à 600 mg/dl
* Durée maximale de lecture : 10 – 20 secondes
* Alimentation : Batterie rechargeable ou pile avec durée de vie de 500 tests au moins
* Ecran d’affichage : LCD
* Mémoire : 300 test minimum

Chaque équipement est livré avec :* Un kit complet pour 100 tests avec recalibrage
* Une housse de protection
* 1 manuel d'utilisation

Fournir le lien internet d’accès du prospectus  | **Le soumissionnaire précisera également pour la fourniture proposée, la marque, le modèle et la référence** |
| BILIRUBINOMETRE TRANSCUTANE  | Application : appareil permettant de détecter l’'ictère transcutané par contact non invasif pour tous les types de peauSpécifications techniques minimales : * Certification : CE ou FDA ou autres certifications équivalentes
* Indication : Affichage numérique ;
* Plage de mesure : 0-20 mg/dl au moins
* Source lumineuse : LED ou Xénon
* Alimentation : batterie rechargeable
* Autonomie de la batterie après recharge à 100% : 30 à 50 tests au moins
* Entrée : 220V (+/- 20) ; 50/60Hz ;

Chaque équipement est livré avec :* un lot de kit de recalibrage si nécessaire
* le kit de chargement de la batterie
* Manuel d’utilisation en français
* Manuel technique

Fournir le lien internet d’accès du prospectus  | **Le soumissionnaire précisera également pour la fourniture proposée, la marque, le modèle et la référence** |
| CHAINE ELISA (INCUBATEUR, LAVEUR, LECTEUR) | Applications : Pour les dosages d’immunologie, d’hormonologie, virologie, sérologieCertification : CE ou FDA ou autres certifications équivalentes Chaine Elisa composée de :* Un incubateur de microplaque Elisa
* Laveur de microplaques Elisa
* Lecteur de microplaque Elisa
* Imprimante
* Un incubateur de microplaque Elisa
* Capacité de chargement 1- 4 microplaques de 96 puits
* Compatible avec tous types de microplaque
* Affichage numérique des données
* Laveur de microplaques Elisa
* Laveur de microplaque compact et programmable
* Compatible avec tous les formats de microplaque (fond plat ou fond rond).
* Têtes de distribution et d’aspiration ajustables
* Laveur équipé de :
	+ Une bouteille de 2 litres au moins pour les solutions de lavage
	+ Une bouteille de 2 litres au moins pour la solution de rinçage
	+ Une bouteille de 2 litres au moins pour la réception des déchets,
	+ Une pompe à vide intégrée
	+ Un peigne de lavage à 8 voies
	+ Un Ecran rétro éclairé
* Un Lecteur de microplaque Elisa
* Source lumineuse : LED
* Système optique : Au moins 8 canaux de lecteur + 1 canal de référence
* Gamme de longueur d’ondes : 0- 4.000
* Intervalle de longueur d’onde : 400 – 700 nm au moins
* Au moins 5 filtres de sélection de la longueur d’onde : 405, 450, 492, 550 et 620 nm
* Résolution : 0.0001DO ou meilleure
* Système d’exploitation : Windows 7 ou supérieur
* Logiciel d’exploitation des données :
* Logiciel de pilotage et d’interprétation,
* Pilotage par un PC
* Tests microplaques
* Alimentation : 220V (+/- 20) ; 50/60Hz

Livré avec : * Un PC, compatible
* Les protocoles,
* le logiciel de mise à jour
* le manuel d’utilisation en français
* le manuel technique
* Un kit de réactif pour HBS, HCV et HIV Elisa de 100 tests chacun au moins
* Une imprimante compatible

Fournir le lien internet d’accès du prospectus  | **Le soumissionnaire précisera également pour la fourniture proposée, la marque, le modèle et la référence** |
| AUTOMATE D’HEMATOLOGIE  | Applications : Pour les examens hématologiques Certification : CE ou FDA ou autres certifications équivalentes Automate de NFS complète entièrement automatisé avec un échantillonneur à 5 populations * Nombre de paramètres : 28 au moins
* Technologie :
* WBC : Cyrtométrie de flux
* PLT : Comptage des plaquettes par impédance
* HGB : Spectrophotométrie ou cyanide free
* Débit :
* Mode sang total : 50 échantillons/heure au moins
* Volumes d'échantillon : Mode sang total maximum : 30 µL
* Stockage de données
* Échantillons stockés minimal : 80 000 entrées
* Interface :
* Ecran tactile couleur intégrée ou associée
* Imprimante intégrée ou associée
* Alimentation : 220V (+/- 20) ; 50/60Hz
* Livré avec :
* le manuel d’utilisation en français
* le manuel technique
* Un kit de réactif de 100 tests au moins
* Réactif de maintenance/calibration pour deux mois au moins
* le logiciel de mise à jour si besoin
* un onduleur online adapté
* un régulateur de tension adapté

Fournir le lien internet d’accès des prospectus  | **Le soumissionnaire précisera également pour la fourniture proposée, la marque, le modèle et la référence** |
| AUTOMATE D’ELECTROPHORESE DES PROTEINES  | Applications : pour l’électrophorèse de l’hémoglobineCertification : CE ou FDA ou autres certifications équivalentesSystème automatisé pour la réalisation de l’électrophorèse par capillaire * Types de tests minimums
* Electrophorèse des protéines sériques
* Électrophorèse des Hémoglobines
* Performances
* Nombre d’échantillon : au moins 20
* Lecture des réactifs à code-barres
* Identification des échantillons
* Chargement continu des échantillons
* Logiciel d’interprétation des résultats
* Alimentation : 220V (+/- 20) ; 50/60Hz

Livré avec : * le manuel d’utilisation en français
* le manuel technique
* Un kit de réactif de 100 tests au moins
* Kit de réactif de calibration (si nécessaire)
* le logiciel de mise à jour si besoin
* un onduleur/régulateur online adapté

Fournir le lien internet d’accès des prospectus  | **Le soumissionnaire précisera également pour la fourniture proposée, la marque, le modèle et la référence** |
| AUTOMATE DE BIOCHIMIE CLINIQUE | Applications : pour les examens de biochimie cliniqueCertification : CE ou FDA ou autres certifications équivalentes Débit : au moins 100 test/heures * Système réactif/échantillons :
* Rotor combiné réactifs/échantillon
* 30 positions de réactifs au moins
* Identification des réactifs et programmation automatique des tests
* Consommation réactive : 300 µl au plus par test
* Dilutions programmables
* Lecture de code-barres
* Rotor de cuvettes
* Rotor avec 45 cuvettes au moins
* Cuvettes réutilisables associées à une station de lavage automatique avec longueur du chemin optique 5 mm au moins
* Température de mesure : 37°c
* Système optique
* Lampe Quartz ou de qualité supérieure de 12V et de puissance maximale 30W
* Longueur d’ondes : 8 filtres au moins préinstallés de 340, 405, 505, 546, 578, 620, 660,700 (nm)
* Modes analytiques : Mono, Bi-Réactifs au moins
* Gamme linéaire
* Absorbances : -0,1 à 3,0 (+/-20%)
* Contrôle qualité : au moins 12 contrôles à définir
* Système de pilotage
* Ecran tactile
* Système d’exploitation Windows
* Sortie RS232 ou Ethernet (TCP/IP)
* Imprimante intégrée ou adaptée.
* Autres
* Température supportable : jusqu’à 30 °C environ
* Humidité : 15 – 85% (+/-20%)
* Voltage : 220V (+/- 20) ;
* Fréquence : 50/60 Hz
* Livré avec :
* le manuel d’utilisation en français
* le manuel technique
* Un kit de réactif de 100 tests au moins
* Kit de réactif de calibrage si nécessaire
* Kit de maintenance pour un an
* tous les accessoires et composantes nécessaires au bon fonctionnement de la chaine
* le logiciel de mise à jour si besoin
* un onduleur online adapté

Fournir les liens internet d’accès des prospectus  | **Le soumissionnaire précisera également pour la fourniture proposée, la marque, le modèle et la référence** |
| BANQUE DE SANG | Application : pour la conservation des produits sanguins labilesCertification : CE ou FDA ou autres certifications équivalentesConstruction* Structure intérieure et extérieure en tôle plastifiée blanche
* Isolation en polyuréthane
* Cuve avec angles arrondis facilement nettoyable
* Porte vitrée avec retour automatique
* Joint magnétique
* Allumage automatique à l'ouverture de la porte
* Froid ventilé
* Port USB.
* Fermeture à clé ou sécurisé
* Eclairage interne
* Témoin de fonctionnement avec affichage numérique de la température
* Munie de roulettes pour faciliter le déplacement
* Au moins 5 Tiroirs en acier INOX à hauteur réglables

Caractéristiques* Dégivrage avec évaporation automatique de l’eau
* Capacité : minimum 300litres
* Homogénéité/précision : +/- 0,1°C environ
* Résolution : maximum 0,2°C
* Plage de température : comprise entre +2 et +15 °C
* Alimentation 50/60Hz ; 220V (+/- 20)
* Enregistreur de températures et des alarmes.
* Alarmes visuelles et acoustiques
* Fluide frigorigène écologique : R600a ou R290

Livré avec :* 01 joint de porte
* 01 jeu de tous les voyants lumineux
* 4 Jeux de fusibles de protection (si nécessaire)
* 01 régulateur de tension adapté
* Manuel d’utilisation et manuel d’entretien en Français

Fournir les liens internet d’accès des prospectus Garantie : 02 ans | **Le soumissionnaire précisera également pour la fourniture proposée, la marque, le modèle et la référence** |

**Lot 5 : Equipements d’imagerie médicale et de monitoring**

| **Désignations** | **Spécifications techniques demandées** | **Spécifications techniques proposées par le soumissionnaire** |
| --- | --- | --- |
| Echographe couleur 4D | Fonction : Appareil destiné à une pratique avancée en matière d’échographie obstétricale. Il permet principalement la réalisation des examens échographiques de Gynécologie Obstétrique mais aussi dans les domaines suivants : \*Abdomen général \*Vasculaire \*Imagerie harmoniqueCaractéristiques techniquesEchographe couleur à doppler couleur 4D1- Modes conventionnels d’imagerie Mode B \*Mode TM\* Mode doppler pulsé/ continu et couleur2- Sonde :\*Sonde électronique matricielle : sonde ultrasonore 4D, linéaire, fréquences de 2,5 à 4MHz : 01 au moins\*Sonde endovaginale : Sonde endocavitaire, fréquences de 4 à 8 MHZ : 01 au moins\*Sonde abdominale : sonde volumique, incurvée/convexe, fréquences de 3,5 à 6MHz : 01 au moins\*Sonde linéaire : sonde linéaire, fréquences de 3 à 6MHz : 01 au moins\*Mesure et calculs anatomiques\*Touches pré programmables avec les mesures classiques en modes B et TM\*En mode doppler, calcul de : • Vélocité •Accélération •Indice de pulsabilité 2•Indice de résistance •Fréquence cardiaque • Débit cardiaque\*Logiciel obstétrical : • Mesure du BIP, LF, PA, PC, LH Estimation pondérale et archivage historique patient3- Stockage -Gestion des images\*Stockage des images : •Disque dur au moins 500 Go •Possibilité deConnexion Pc\* Format images : JPEG ou DICOM\*Gestion des images : •Classement par nom, pathologie ou date d’examen •Affichage simultané des images par 2, 4 ou plus•Possibilité d’enregistrer une image après modification •Possibilité d'agrandissement et de zoom sur les images sur les images • Annotation sur les images • Possibilité de pré et posttraitement des images • Transfert direct sur support4- Généralités ¬Moniteur : \*Moniteur 12-14 pouces \* Ecran haute technologie haute résolution, large OLED \* Ecran tactile ¬ Fonctionnalités : \*TGC électronique et navigation efficace dans les menus avec la technologie de glissement \* 4 ports de sonde actifs avec éclairage \* Scanner de code -bar pour un enregistrement des données des patientsContrainte d’installation \* Alimentation électrique : 220-240 V/ 50-60 Hz \*Température ambiante jusqu’à 42°C \*Hygrométrie jusqu’à 85% sansCondensation5- Livrés avec :\*Un onduleur Online-Alimentation : 220 V -240 V-Fréquence : 50 Hz- 60 Hz-Puissance : 3 KVA au moins- Une housse de protection -1 imprimante vidéo à papier thermique durable- 1 carton de 10 papiers thermiques de type 5 pour reprographe-10 bouteilles de gel d’application- Manuel d’utilisation français-Manuel technique en français\*Formation des utilisateursFormations des techniciens\*Chariot support avec 4 roulettes muni d’emplacement pour l’imprimanteVidéoFournir le prospectus et le lien internet d’accès de l’article | **Le soumissionnaire précisera également pour la fourniture proposée, la marque, le modèle et la référence** |
| APPAREIL DE RADIOGRAPHIE  | Applications : Technique d’imagerie à Rayon X pour les examens radiographiques standards et spéciaux Système analogiqueCertification : CE ou FDA ou autres certifications équivalentes Spécifications générales :* Table
* Support de tube
* Générateur haute fréquence
* Localisation automatique entre le tube et la cassette

Spécifications techniques : * Table :
	+ Flottement de la table sur 4 directions avec des freins électromagnétiques avec pédale
	+ Mouvement synchronisé entre le tube et la porte cassette de la table
	+ Table à mouvement multidimensionnel
	+ Taille du porte cassette : 43 cm x 43 cm au moins
	+ Hauteur : comprise entre 60 et 70 cm
	+ Dimensions minimales : 200 cm x 70 cm
	+ Distance foyer-film : jusqu’à 100 cm au moins
	+ Déplacement longitudinal : 80 cm au moins
	+ Déplacement latéral : 20 cm au moins
* Support de tube
	+ Déplacement longitudinal :150 cm au moins
	+ Déplacement vertical : 120 cm au moins
	+ Angle de rotation du tube : +/- 180° au moins
	+ Angulation du tube : +/- 120° au moins
	+ Verrouillage de l’angulation à n’importe quel angle
	+ Inclinaison du support : ± 20° au moins
* Potter mural :
	+ Déplacement vertical du porte cassette :   100 cm au moins
	+ Taille minimale du porte cassette : 36 cm x 44 cm
* Générateur
	+ Paramètres techniques : kV, mAs, mA, mSec
	+ Puissance : 45 - 65 KW
	+ Marge de kV : 50 à 150 kV (+/-20%) avec des pas maximaux de 2 KV
	+ Marge de mA : 10 à 600 (+/-20%)
	+ Marge de mAS : 0,5 au plus à 600 au moins
	+ Temps d’exposition (seconde) : 0,002 à 6 (+/-30%)
	+ Fréquence : 50-60 Hz
	+ Affichage de l’exposition,
	+ Affichage du surchauffage du tube
* Tube :
	+ Type : anode rotative
	+ Vitesse de rotation : comprise entre 2500 et 3500trs/mn
	+ Capacité thermique de l'anode :150 Khu au moins
* Collimateur à manipulation manuelle
	+ Durée de l’éclairage : au moins 25 secondes
	+ Type de lampe : LED
	+ Filtre en aluminium

Livré avec * Manuel technique
* Manuel d’utilisation en français
* 4 ampoules de rechanges pour le centreur lumineux
* Tous les accessoires et équipements pour la fonctionnalité de l’appareil

NB : * Le fournisseur est chargé de procéder au démontage de l’appareil existant et le déposera dans un endroit indiqué par l’administration de l’hôpital
* Le fournisseur propose dans son offre tous les coûts inhérents aux travaux de maçonnerie et de raccordement électrique et tous autres travaux pour l’installation et la mise en service de l’équipement.
* Les formalités administratives pour l’obtention de l’autorisation d’installation de l’équipement radiologique sont à la charge du fournisseur.

Fournir le lien internet d’accès du prospectus  | **Le soumissionnaire précisera également pour la fourniture proposée, la marque, le modèle et la référence** |
| MONITEUR MULTIPARAMETRIQUE | * Applications : Equipements de monitorage des paramètres vitaux au chevet des hospitalisations, en transport à batterie rechargeable
* Marque :
* Modèle :
* Certification CE ou FNDA ou autres certifications équivalentes
* Caractéristiques minimales :
* En standard configuration
* ECRAN
* Couleurs TFT LCD 15 à 17 POUCES
* Résolution : 1024x 768 dpi/800x600dpi ou mieux
* Nombre de courbes affichés : jusqu’à 10 au moins
* Mode d’affichage sélectionnable :
* ENVIRONNEMENT DE FONCTIONNENT
* Température ambiante : -20°C à 55°C
* Humidité : 15%-95% sans condensation
* ALIMENTATION ELECTRIQUE
* Alimentation sur secteur : 100-240V AC, 50/60Hz
* Puissance maximale : 100 VA
* Alimentation sur batterie
* Type de batterie : rechargeable Li-ion 4000 mAh
* Autonomie de la batterie : jusqu’à 4 heures
* RESPIRATION
* Mode : Auto/Manual
* Echelle de mesure : 0 à 150 cycles/min
* Seuil d’alarme de l’apnée : 10s, (default),25s, 30s
* Alarme : sonore et visuel
* MESURE DE ECG
* Gain: 0.125; x0.25 ; x0.5 ; x1 ; x2 ; x4 : auto
* Vitesse de balayage : 6.25 mm/s,12.5mm/s au moins
* Echelle de rythme cardiaque par ECG : 15-350bpm
* Résolution et précision : +/-1bpm
* DETECTION DU SEGMENT ST
* Echelle de mesure : -2.0mv- 2.0mv
* Echelle d’alarme : -2.0mv- 2.0mv
* MESURE NON INVASIVE DE LA PRESSION ARTERIELLE (PNI)
* Méthode : Oscillométrique automatique
* Modes : manuel/automatique/continu
* Intervalle de mesure en continu statique : une prise de TA toutes les 5 min ;
* Unités : mmHg ou kPa
* Valeurs mesurées : systole, diastole, moyenne
* Précision :
* Erreur moyenne max +/-3mmHg,
* Déviation standard max +/-8 mmHg
* Alarme : systole, diastole, moyenne
* MESURE DE LA SPO2
* Echelle de mesure et alarme : 0-100%
* Résolution : 1%
* Précision : +/-2% (70-100%, adulte/pédiatrique)
* +/-3% (70-100%, néonatale)
* TEMPERATURE
* Echelle de mesure et d’alarme : 0-50°C
* CO2
* Echelle : 0-150mmHg
* INTERFACE
* 02 ports USB
* Prise de carte SD
* Port Ethernet RJ -45 IEEE 802.3
* Port VGA
* Mémorisation : 100 heures de données
* Chaque appareil sera livré avec :
* - Manuel d’utilisation en français
* - 1 capteur de température
* - 1 capteur d’ECG
* - 1 Capteur SPO2
* - 1 Brassard ECG adulte
* - 1 Brassard ECG pédiatrique
* - 1 Capteur SPO2 adulte
* - 1 Capteur SPO2 pédiatrique
* Tous les accessoires au bon fonctionnement de l’appareil

Fournir le lien internet d’accès du prospectus  | **Le soumissionnaire précisera également pour la fourniture proposée, la marque, le modèle et la référence** |
| POUSSE SERINGUE ELECTRIQUE | Applications : équipement permettant l’injection en continu et à un certain débit d’une quantité de médicament Certification : CE ou FDA ou autres certifications équivalentes Spécifications techniques minimales :* Fonctionnement sur batterie et secteur
* Batterie en lithium
* Autonomie de la batterie : minimum 4h
* Utilisation et reconnaissance sur les seringues standards petits volumes 5, 10, 20, 30, 50/60 ml
* Plage de débit minimal :
* Seringue 50/60ml : 0.01-1500ml/h au moins；
* Seringue 30ml : 0.01-1000ml/h au moins；
* Seringue 20ml : 0.01-700ml/h au moins
* Seringue 10ml : 0.01-400ml/h au moins
* Seringue 5ml : 0.01-200ml/h au moins
* Seringue 2ml : 0.01-150ml/h au moins
* Précision : 2 % avec seringues standard
* Interface de pilotage
* Programmation de débit de perfusion
* Alarmes visuelles et sonores
* Détecteur de bulles d'air
* Fonctionnement sur secteur et sur batterie
* Equipement tropicalisé : température de fonctionnement pouvant aller jusqu’à 40°C au moins
* Alimentation : 220V (+/- 20) ; 50/60Hz

Accessoires :* Kit seringues - prolongateurs
* Système de fixation sur station d’anesthésie, tige porte sérum
* Fourni avec tous consommables standards nécessaires à son fonctionnement.

Fournir le lien internet d’accès du prospectus  | **Le soumissionnaire précisera également pour la fourniture proposée, la marque, le modèle et la référence** |

**Lot 6 : Equipements de soins des nouveaux nés**

| **Désignations** | **Spécifications techniques demandées** | **Spécifications techniques proposées par le soumissionnaire** |
| --- | --- | --- |
| BALLON ET MASQUE DE VENTILATION NNE | Application : Permet la ventilation manuelle du nouveau-né et du petit enfant (jusqu’à 20kg) Certification : CE ou FDA ou autres certifications équivalentes Caractéristiques :* Enveloppe double sans latex
* Autoclavable entre 121 à 134°C
* Volume du ballon : 280ml minimum
* Volume du réservoir : 1600ml minimum

Fourni avec :* 2 masques n°1 (néonatal)
* 1 masque n°2 (bébé)
* 1 masque grand enfant
* Tubulure à oxygène : 150 cm au moins
* valve de limite de pression 4.0 kPa (40 cm H2O).
* Réservoir d’oxygène : 1600 ml au moins.
* toupie ouvre-bouche hélicoïdal,
* pince tire-langue,
* 3 canules de Guedel (N°00, N°0 et N°1)
* Emballage

Fournir le lien internet d’accès du prospectus  | **Le soumissionnaire précisera également pour la fourniture proposée, la marque, le modèle et la référence** |
| CONCENTRATEUR D'OXYGENE | Appareil d’oxygénothérapie à cinq sorties Certification : CE ou FDA ou autres certifications équivalentes Disposant de : * Un bouton marche / arrêt
* Un débitmètre : contrôle et indique le débit d'oxygène réglé en litre par minute
* Cinq Sorties d'oxygène pour 5 patients simultanés :
* Orifice de connexion pour humidificateur,
* Humidificateur
* Voyants lumineux du niveau d'oxygène
* Filtre anti poussière

Caractéristiques minimales* Concentration : 10L/min : 90% ± 3%
* Alarmes visuelles et sonores.
* Alarme sonore en cas de défaut d’alimentation électrique.
* Alarme pressions
* Alimentation : 220V/50Hz

Concentrateur d’oxygène livré avec :* 5 filtres anti poussière.
* Un régulateur électrique de puissance au moins équivalente à celle de l’équipement
* Manuel d’utilisation en français
* Manuel technique

Fournir le lien internet d’accès du prospectus  | **Le soumissionnaire précisera également pour la fourniture proposée, la marque, le modèle et la référence** |
| PESE BEBE ELECTRONIQUE  | Pèse bébé électroniqueSpécifications techniques minimales :* Certification : CE ou FDA ou autres certifications équivalentes
* Pèse bébé digital avec écran LCD
* Structure en plastique
* Capacité max 20 KG.
* Unité de mesure : KG

Chaque équipement sera livré avec :* 01 manuel d’utilisation en français
* 01 manuel d’entretien en français

Fournir les liens internet d’accès du prospectus  | **Le soumissionnaire précisera également pour la fourniture proposée, la marque, le modèle et la référence** |
| TABLE CHAUFFANTE | Application : Table chauffante pour le traitement hypothermique des nouveau-nésCertification : CE ou FDA ou autres certifications équivalentes eSpécifications techniques :* Contrôleur de température avec modes de préchauffage, manuel et d'asservissement de la peau
* Affichage des modes de fonctionnement, les messages d’alarme, la température de la peau en °F ou °C et la minuterie.
* Capteur avec une précision de +/- 0,6°C au plus
* Modes de fonctionnement : au moins trois (préchauffage, manuel, mode bébé,)
* Verrouillage du clavier
* Mode de peau : Plage de température : 34 à 38 °C, (+/-5%)
* Mode manuel : puissance de chauffage réglable
* Réflecteur avec une grille de protection et un voyant d'observation permettant d'observer le bébé
* Alimentation : 220V (+/- 20) 50/60Hz
* Alarme : alarme sonore et alarmes visuelles avec message sur l’écran

Livré avec **:*** 01 manuel d’utilisation en français
* 01 manuel et d’entretien et de maintenance
* Un régulateur électrique de puissance au moins équivalente à celle de l’équipement

Fournir le lien internet d’accès du prospectus  | **Le soumissionnaire précisera également pour la fourniture proposée, la marque, le modèle et la référence** |
| RESPIRATEUR CPAP | Application : Appareil de réanimation permettant une assistance respiratoire non invasive du nouveau-né.Certification : CE ou FDA ou autres certifications équivalentes Spécifications techniques : * Systèmes CPAP : simples composés d'un mélangeur de gaz combiné à une mesure de pression externe et des dispositifs CPAP,
* Contrôle de débit- mesure de pression et surveillances d'alarme : intégrés
* Affichage de la pression nCPAP
* Affichage de la fraction inspirée en oxygène (FiO2) réglée et réellement délivrée, de la température de l’air,
* Affichage de la fréquence cardiaque et de la SPO2 du nouveau-né
* Affichage de la fréquence de respiration spontanée :
* Affichage du réglage flexible alarme : supérieure et inférieure pour la pression nCPAP
* Logiciel de service : intégré
* Durée d’autonomie de la batterie : au moins 4 heures avec contrôle de charge
* Alimentation : 220V (+/- 20) AC/50-60Hz
* Alimentation en air : 3,5 – 6 bars
* Alimentation en O2 : 3,5 – 6 bars
* Pression CPAP : 0-10cmH20 environ

Livré avec :* 10 circuits patients pédiatriques
* 1 Capteur de débit expiratoire
* 1 Onduleur
* 1 Régulateur de tension
* 1 kit de maintenance préventive
* 10 interfaces nasales
* 01 manuel d’utilisation en français
* 01 manuel et d’entretien et de maintenance
* Mise à jour du logiciel pendant deux ans au moins

NB : * Appareil à installer et à mettre en service.
* Tous les consommables, pour le fonctionnement de l’équipement sont compris

Fournir le lien internet d’accès du prospectus | **Le soumissionnaire précisera également pour la fourniture proposée, la marque, le modèle et la référence** |
| APPAREIL DE PHOTOTHERAPIE INTENSIVE | Application : Appareil assurant de façon quasi-uniforme et simultanée la répartition de la lumière U.V. sur toute la surface corporelle du nouveau-né pour le traitement d’une manière intensive, de l’hyperbilirubinémie chez les nouveau-nésCertification : CE ou FDA ou autres certifications équivalentes Spécifications techniques* Habitacle : muni en son sein d’un hamac pour la dépose de l’enfant
* Surveillance de la température cutanée du nouveau-né.
* Alarmes visuelles et sonores associées ;
* Puissance absorbée : 1000 VA (+/-20%) ;
* Alimentations : 220V (+/- 20) ; 50-60Hz
* Boîtier de commande : avec écran LCD
* Programmation du temps d’exposition ;
* Compteur horaire ;
* Durée de vie minimale des tubes :1 500 heures ;
* Touche permettant de suspendre le traitement lors d’une intervention sur l’enfant ;
* Exposition du corps : intégralement exposé à l’éclairement.
* Ecrans de protection permettent d’assurer la sécurité
* Étagère et tiroir coulissant pour le rangement d’accessoires ;
* Piètement équipé de 4 roulettes pivotantes dont au moins 2 avec frein.
* Poignée pour le déplacement de l’équipement

Livré avec :* 100 masques de protection des yeux ;
* Les manuels d’utilisation et de maintenance en français ;
* Un stabilisateur de tension
* 01 manuel d’utilisation en français
* 01 manuel et d’entretien et de maintenance
* Pièces de rechange :
	+ 2 jeux de fusibles
	+ 2 lampes de secours,
	+ 2 lampes à I.R.
* Tous les accessoires et consommables nécessaires à l’installation et la mise en service de l’équipement

Fournir le lien internet d’accès du prospectus  | **Le soumissionnaire précisera également pour la fourniture proposée, la marque, le modèle et la référence** |
| APPAREIL DE PHOTOTHERAPIE CONVENTIONNELLE | Applications : Traitement de l’ictère néonatal (Hyperbilirubinémie) à l’aide la lumière UVCertification : CE ou FDA ou autres certifications équivalentes Spécifications techniques : * Alimentation : 220V (+/- 20) ; 50-60Hz
* Lampe LED bleue
* Longueur d'onde : 425nm ~ 470nm (+/-30%)
* Distribution équitable de l’intensité de la lumière sur tout le corps
* Hauteur de la lampe réglable

Livré avec :* 200 masques de protection des yeux ;
* Les manuels d’utilisation et de maintenance en français ;
* Un stabilisateur de tension
* 01 manuel d’utilisation en français
* 01 manuel et d’entretien et de maintenance
* Tous les consommables nécessaires à l’installation et la mise en service de l’équipement

Fournir le lien internet d’accès du prospectus  | **Le soumissionnaire précisera également pour la fourniture proposée, la marque, le modèle et la référence** |
| APPAREIL A TENSION ELECTRONIQUE | Application : Appareil destiné à la mesure de la tension et du rythme cardiaque.Certification : CE ou FDA ou autres certifications équivalentes Spécifications techniques minimales :* Tensiomètre entièrement automatique
* Mesure de la pression artérielle systolique, de la pression artérielle diastolique et de la fréquence cardiaque.
* Affichage sur écran rétro-éclairage
* Indication de l’arrêt automatique et le niveau de charge des piles.
* Tensiomètre fourni avec un (01) brassard SML de dimensions minimales 22-42cm

A livrer avec * 4 piles (AA)
* 1 sac de rangement
* 1 manuel d'utilisation en français
* 1 manuel technique

Fournir le lien internet d’accès du prospectus  | **Le soumissionnaire précisera également pour la fourniture proposée, la marque, le modèle et la référence** |
| DEBIMETRE DE POINTE | Application : Permet de mesurer simplement et rapidement le débit expiratoire de pointe. Certification : CE ou FDA ou autres certifications équivalentes Spécifications techniques minimales : * Compact et portable.
* Plage de mesure de 70 à 800 L/min.
* Précision +/- 10L/min ou +/- 10%
* Résistance au débit < 0,35 kPa/l/s.

Kits Contenant :* 1 débitmètre de pointe.
* 1 embout buccal réutilisable.
* 1 notice d'utilisation (avec grille de notation des résultats).
* Tous les accessoires nécessaires au bon fonctionnement de l’équipement

Fournir le lien internet d’accès du prospectus  | **Le soumissionnaire précisera également pour la fourniture proposée, la marque, le modèle et la référence** |
| OXYMETRE DE POULS | Applications : Appareil de mesure de la saturation en oxygène Certification : CE ou FDA ou autres certifications équivalentesSpécifications techniques :* Alimentations : Piles ou batterie rechargeable
* Affichage : LCD, retro éclairé
* Plage de mesure SPO2 : 35 à 99% ou meilleure
* Précision : +/- 2%
* Affichage de la fréquence cardiaque : 30 à 250 Bpm ou meilleure
* Allumage automatique dès l'insertion du doigt.

A livrer avec * Manuel technique de l’équipement

Fournir le lien internet d’accès du prospectus  | **Le soumissionnaire précisera également pour la fourniture proposée, la marque, le modèle et la référence** |
| PESE PERSONNE MECANIQUE  | Applications : destiné à indiquer la masse corporelle d’une personne deboutCertification : CE ou FDA ou autres certifications équivalentes Spécifications techniques minimales :* Matériaux : cadre en acier
* Pesée maximale : au moins 180 kg
* Antidérapant sur les poses pied
* Unité de graduation : Kg

Fournir le lien internet d’accès du prospectus  | **Le soumissionnaire précisera également pour la fourniture proposée, la marque, le modèle et la référence** |

**Lot 7 : Equipement pour traitement des lésions précancéreuses du col**

| **Désignation** | **Spécifications techniques demandées** | **Spécifications techniques proposées par le soumissionnaire** |
| --- | --- | --- |
| COLPOSCOPE | Application : Appareil de gynécologie pour observation du col de l'utérus et du vaginCertification : CE ou FDA ou autres certifications équivalentes Spécifications techniques : * Colposcope à LED
* Grossissements optiques : 10 X au moins
* Optiques avec oculaires réglables
* Température de couleur : comprise entre 5000 et 7000°K
* Ampoule à LED facile à remplacer
* Hauteur réglable
* Distance focale : entre 20 et 30 cm
* Alimentation : 220 V (+/- 20) /50-60Hz
* Sortie sur moniteur
* Moniteur : de 26 pouces au moins

L’équipement est livré avec :* Deux jeux ampoules de rechanges

Fournir le lien internet d’accès du prospectus  | **Le soumissionnaire précisera également pour la fourniture proposée, la marque, le modèle et la référence** |
| KIT D'APPAREIL DE THERMO-COAGULATION | Application : dispositif portatif utilisé pour le traitement des lésions précancéreuses du col de l'utérusCertification : CE ou FDA ou autres certifications équivalentesSpécifications techniques Minimales :* Appareil mobile compact, portable, alimenté par batterie en Lithium
* Alimentation : 220 V (+/- 20), 50-60Hz
* Cycle de traitement :
* 8 à 10 secondes de chaleur,
* 20 à 30 secondes de thérapie à 100°C
* 10 à 15 secondes de refroidissement

Accessoires * 03 Sonde plate de 20 mm
* 02 Sonde plate de 16mm
* 02 Batteries
* 01 Chargeur de batterie (1x)
* 01 Étui de transport
* 01 Sonde de mamelon supplémentaire de 20 mm

Fournir le lien internet d’accès du prospectus  | **Le soumissionnaire précisera également pour la fourniture proposée, la marque, le modèle et la référence** |
| APPAREIL DE THERMO COAGULATION | * Thermo coagulateur
* Incluant : 2 Li-Ion Batteries, 1 chargeur, 2 sondes, IFU, carrying case) + 1sonde supplémentaire
* Produit certifié et validé par le Centre international de recherche sur le cancer (IARC)
 | **Le soumissionnaire précisera également pour la fourniture proposée, la marque, le modèle et la référence** |
| Générateur d’électrocoagulation | * Générateur d’électrocoagulation Bistouri avec accessoires standards
* Livré avec 1 manche porte-électrode monopolaire réutilisable avec bouton 1 câble pour électrode neutre 1 kit d’électrode (10pcs) 1 Electrode neutre en acier 1 Pédale 1 Câble d’alimentation
 | **Le soumissionnaire précisera également pour la fourniture proposée, la marque, le modèle et la référence** |
| ASPIRATEUR DE FUMÉE | * Aspirateur de fumée Evacuateur de fumée avec accessoires
* Livré avec Câble d’alimentation Filtre LPM (5h) bleu Tubulure d’aspiration longueur 2,4m 4 canules d’aspiration avec adaptateur 10mm / 22mm
 | **Le soumissionnaire précisera également pour la fourniture proposée, la marque, le modèle et la référence** |
| ANSE DIATHERMIQUE  | Anse diathermique en fil 144cm | **Le soumissionnaire précisera également pour la fourniture proposée, la marque, le modèle et la référence** |
| ELECTRODE POUR LA COAGULATION | Electrode pour la coagulation | **Le soumissionnaire précisera également pour la fourniture proposée, la marque, le modèle et la référence** |
| VIDÉO COLPOSCOPE NUMÉRIQUE | Vidéo Colposcope Numérique - * Système de caméra numérique
* Incluant : Pédale, Câble d’alimentation / Contrôle / Vidéo Capteur photographie
* Effectif : au moins 3,27 millions
* Grossissement optique : au moins 16X
* Mise au point optique, f= 4,7 mm ou meilleure
* Illumination : 1200 lux au moins
* Résolution horizontale : 700TVL ou meilleure
* Livré avec PC + ECRAN + Logiciel et carte de capture interne PARAMATRÉE + Imprimante couleur Laser
 | **Le soumissionnaire précisera également pour la fourniture proposée, la marque, le modèle et la référence** |

## Déclaration sur l’honneur – motifs d’exclusion

Par la présente, je/nous, agissant en ma/notre qualité de représentant(s) légal/ légaux du soumissionnaire précité, déclare/rons que le soumissionnaire ne se trouve pas dans un des cas d’exclusion suivants :

1. Le soumissionnaire ni un de ses dirigeants a fait l’objet d’une condamnation prononcée par une **décision judiciaire ayant force de chose jugée** pour l’une des infractions suivantes :

1° participation à une **organisation criminelle** ;

2° **corruption** ;

3° **fraude** ;

4° infractions **terroristes**, infractions liées aux activités terroristes ou incitation à commettre une telle infraction, complicité ou tentative d’une telle infraction ;

5° **blanchimen**t de capitaux ou **financement du terrorisme** ;

6° **travail des enfants** et autres formes de traite des êtres humains.

7° occupation de ressortissants de pays tiers en **séjour illégal**.

8° la création de sociétés offshore

L’exclusion sur base de ce critère vaut pour une durée de 5 ans à compter de la date du jugement.

1. Le soumissionnaire ne satisfait pas à ses obligations relatives au **paiement d’impôts et taxes ou de cotisations de sécurité sociale** pour un montant de plus de 3.000 €, sauf lorsque le soumissionnaire peut démontrer qu’il possède à l’égard d’un pouvoir adjudicateur une ou des créances certaines, exigibles et libres de tout engagement à l’égard de tiers. Ces créances s’élèvent au moins à un montant égal à celui pour lequel il est en retard de paiement de dettes fiscales ou sociales ;

1. le soumissionnaire est en **état de faillite, de liquidation, de cessation d’activités, de réorganisation judiciaire,** ou a fait l’aveu de sa faillite, ou fait l’objet d’une procédure de liquidation ou de réorganisation judiciaire, ou est dans toute situation analogue résultant d’une procédure de même nature existant dans d’autres réglementations nationales;

1. le soumissionnaire ou un de ses dirigeants a commis une **faute professionnelle grave qui remet en cause son intégrité.**

Sont entre autres considérées comme telle faute professionnelle grave :

 une infraction à la Politique de Enabel concernant l’exploitation et les abus sexuels – juin 2019

1. une infraction à la Politique de Enabel concernant la maîtrise des risques de fraude et de corruption – juin 2019 <lien>;
2. une infraction relative à une disposition d’ordre réglementaire de la législation locale applicable relative au harcèlement sexuel au travail ;
3. le soumissionnaire s’est rendu gravement coupable de fausse déclaration ou faux documents en fournissant les renseignements exigés pour la vérification de l’absence de motifs d’exclusion ou la satisfaction des critères de sélection, ou a caché des informations ;
4. lorsque Enabel dispose d’élements suffisamment plausibles pour conclure que le soumissionnaire a commis des actes, conclu des conventions ou procédé à des ententes en vue de fausser la concurrence.

La présence du soumissionnaire sur une des listes d’exclusion Enabel en raison d’un tel acte/convention/entente est considérée comme élément suffisamment plausible.

1. lorsqu’il ne peut être remédié à un conflit d’intérêts par d’autres mesures moins intrusives;

1. des **défaillances importantes ou persistantes** du soumissionnaire ont été constatées lors de l’exécution d’une **obligation essentielle** qui lui incombait dans le cadre d’un contrat antérieur passé avec un autre pouvoir public, lorsque ces défaillances ont donné lieu à des mesures d’office, des dommages et intérêts ou à une autre sanction comparable.
 Sont considérées comme ‘défaillances importantes’ le respect des obligations applicables dans les domaines du droit environnemental, social et du travail établi par le droit de l’Union européenne, le droit national, les conventions collectives ou par les dispositions internationales en matière de droit environnemental, social et du travail.
La présence du soumissionnaire sur la liste d’exclusion Enabel en raison d’une telle défaillance sert d’un tel constat.
2. des mesures restrictives ont été prises vis-à-vis du contractant dans l’objectif de mettre fin aux violations de la paix et sécurité internationales comme le terrorisme, les violations des droits de l’homme, la déstabilisation des États souverains et la prolifération d’armes de destruction massive.
3. Le soumissionnaire ni un de des dirigeants se trouvent sur les listes de personnes, de groupes ou d’entités soumises par les Nations-Unies, l’Union européenne et la Belgique à des sanctions financières :

Pour les Nations Unies, les listes peuvent être consultées à l’adresse suivante : <https://finances.belgium.be/fr/tresorerie/sanctions-financieres/sanctions-internationales-nations-unies>

Pour l’Union européenne, les listes peuvent être consultées à l’adresse suivante : <https://finances.belgium.be/fr/tresorerie/sanctions-financieres/sanctions-europ%C3%A9ennes-ue>

<https://eeas.europa.eu/headquarters/headquarters-homepage/8442/consolidated-list-sanctions>

<https://eeas.europa.eu/sites/eeas/files/restrictive_measures-2017-01-17-clean.pdf>

Pour la Belgique : <https://finances.belgium.be/fr/sur_le_spf/structure_et_services/administrations_generales/tr%C3%A9sorerie/contr%C3%B4le-des-instruments-1-2>

1. <…>Si Enabel exécute un projet pour un autre bailleur de fonds ou donneur, d’autres motifs d’exclusion supplémentaires sont encore possibles.

Le soumissionnaire déclare formellement être en mesure, sur demande et sans délai, de fournir les certificats et autres formes de pièces justificatives visés, sauf si:

a. Enabel a la possibilité d’obtenir directement les documents justificatifs concernés en consultant une base de données nationale dans un État membre qui est accessible gratuitement, à condition que le soumissionnaire ait fourni les informations nécessaires (adresse du site web, autorité ou organisme de délivrance, référence précise des documents) permettant à Enabel de les obtenir, avec l’autorisation d’accès correspondante ;

b. Enabel est déjà en possession des documents concernés.

 Le soumissionnaire consent formellement à ce que Enabel ait accès aux documents justificatifs étayant les informations fournies dans le présent document.

Nom et prénom

Date

Localisation

Signature

## Annexes

* + 1. **Clause GDPR**

CONVENTION relative aux traitements de données à caractère personnel (RGPD)

**ENTRE :**

**Le pouvoir adjudicateur : Enabel, Agence belge de développement**, société anonyme de droit public à finalité sociale, dont le siège social est établi à 147, rue Haute, 1000 Bruxelles (numéro d’entreprise 0264.814.354, RPM Bruxelles).

Représentée par : [………………………………………………………………………..…………..….],

Ci-après dénommée « le pouvoir adjudicateur » ou « PA » ou « Responsable du traitement ».

**ET** :

**L’adjudicataire :** [……………………………………………………………………………………..….], dont le siège social est établi à […………………………………………………………………………………………….………………….…...] et immatriculée à la BCE sous le n° […………………………………………….…………….….],

Représenté(e) par : [……………………………………………………………………………………...],

Conformément à l’article [……………………………………….……………………………….…….] des statuts de la société,

Ci-après dénommé(e) « l’adjudicataire » ou « sous-traitant ».

Le pouvoir adjudicateur et l’adjudicataire sont dénommés individuellement une « Partie » et ensemble les « Parties ».

**Préambule**

Par décision du [………………….…...], l’adjudicataire s’est vu attribuer un marché conformément au cahier spécial des charges n° [……………………...].

Les besoins faisant l’objet de ce marché impliquent le traitement de données à caractère personnel au sens de la loi belge relative à la protection des personnes physiques à l’égard des traitements de données à caractère personnel et du règlement européen 2016/679 (ci-après RGPD).

L’objet de cet avenant est de conformer les documents de marché aux exigences de l’article 28 du RGPD.

Il n’est pas autrement dérogé aux conditions du marché, notamment quant au délai et à la valeur du marché attribué.

**Article 1 : Définitions**

* 1. Les termes tels que « traiter » / « traitement », « données à caractère personnel », « responsable du traitement », « sous-traitant » et « violation de données à caractère personnel » doivent être interprétés à la lumière de la Législation en matière de protection des données. Par « Législation en matière de protection des données » on entend toute réglementation de l'Union européenne et/ou de ses États membres, y compris, sans être limité aux actes, directives et règlements pour la protection des données à caractère personnel, en particulier le règlement européen 2016/679 relatif à la protection des personnes physiques à l’égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (ci-après RGPD) et la loi belge du 30 juillet 2018 relative à la protection des personnes physiques à l’égard des traitements de données à caractère personnel.

**Article 2 : Objet de la Convention**

* 1. Durant l’exécution du marché, le pouvoir adjudicateur confie à l’adjudicataire le traitement de données à caractère personnel. L’adjudicataire s'engage à traiter les données à caractère personnel au nom et pour le compte du pouvoir adjudicateur.
	2. L’adjudicataire exécute le marché conformément aux dispositions de la présente Convention.
	3. Les deux Parties s'engagent explicitement à respecter les dispositions des lois applicables en matière de protection des données et à ne rien faire ou omettre qui puisse amener l'autre Partie à enfreindre les lois pertinentes et applicables en matière de protection des données.
	4. Les éléments compris dans le traitement sont inclus et précisés plus amplement dans l’Annexe 1 de cette Convention. Les éléments suivants sont particulièrement inclus dans ladite Annexe :
1. Les activités de traitements de données à caractère personnel ;
2. Les catégories de données à caractère personnel traitées ;
3. Les catégories d’intéressés auxquelles se rapportent les données à caractère personnel du pouvoir adjudicateur ;
4. Les finalités du traitement.
	1. Seules les données à caractère personnel mentionnées dans l’Annexe 1 de la présente Convention peuvent et doivent être traitées par l’adjudicataire. En outre, les données à caractère personnel ne seront traitées qu'à la lumière des finalités déterminées par les Parties dans l’Annexe 1 de la présente Convention.
	2. Les deux Parties s'engagent à adopter des mesures appropriées pour s'assurer que les données à caractère personnel ne sont pas utilisées abusivement ou acquises par un tiers non autorisé.
	3. En cas de conflit entre les dispositions de la présente Convention et celles du Cahier spécial des charges, les dispositions de la présente Convention prévaudront.

**Article 3 : Instructions du pouvoir adjudicateur**

* 1. L’adjudicataire s’engage à traiter les données à caractère personnel uniquement sur les instructions documentées du pouvoir adjudicateur et conformément aux activités de traitement convenues telles que définies à l’Annexe 1 de la présente Convention. L’adjudicataire ne traitera pas les données à caractère personnel faisant l'objet de la présente Convention d'une manière incompatible avec les instructions et les dispositions de la présente Convention.
	2. L’adjudicataire s’engage à traiter les données à caractère personnel conformément aux instructions documentées du Responsable de traitement, en ce compris pour ce qui concerne les transferts de données à caractère personnel vers des pays tiers ou vers des organisations internationales, à moins qu’il ne soit tenu en vertu du droit de l’Union européenne ou de l’État membre auquel il est soumis. Dans le cas ci-mentionné, le Sous-traitant informe le Responsable de traitement de cette obligation légale avant le traitement sauf si le droit concerné interdit une telle information pour des motifs importants d’intérêt public.
	3. Le pouvoir adjudicateur peut unilatéralement apporter des modifications limitées aux instructions. Le pouvoir adjudicateur s’engage à consulter l’adjudicataire avant d’apporter des modifications importantes aux instructions. Les modifications affectant la teneur de cette Convention doivent faire l’objet d’un accord par les Parties.
	4. L’adjudicataire s’engage à notifier immédiatement le pouvoir adjudicateur s’il considère que les instructions reçues (en tout ou en partie) constituent une violation de la Règlementation ou d’autres dispositions du droit de l’Union européenne ou du droit des États membres relatives à la protection des données.

**Article 4 : Assistance au pouvoir adjudicateur**

* 1. **Conformité à la législation**. L’adjudicataire assiste le pouvoir adjudicateur dans le respect des obligations qui lui incombent en vertu du Règlement, en tenant compte de la nature du traitement et des informations dont dispose l’adjudicataire.
	2. **Violation des Données à caractère personnel**. Dans le cas d'une violation des Données à caractère personnel relative à l’un des traitements qui fait l’objet de la présente convention, l’adjudicataire doit notifier le pouvoir adjudicateur dans les meilleurs délais après avoir pris connaissance de la violation.

Cette notification devra à tout le moins comporter les informations suivantes :

1. La nature de la violation de données à caractère personnel ;
2. Les catégories de données à caractère personnel ;
3. Les catégories et le nombre approximatif de personnes concernées ;
4. Les catégories et le nombre approximatif d'enregistrements de données à caractère personnel concernées ;
5. Les conséquences probables de la violation de données à caractère personnel ;
6. Les mesures prises ou envisagées par l’adjudicataire pour remédier à la violation de données à caractère personnel, y compris, le cas échéant, les mesures pour en atténuer les éventuelles conséquences négatives.

L’adjudicataire est tenu de remédier aussi vite que possible aux conséquences négatives découlant d'une violation de données ou de réduire au minimum les autres conséquences potentielles. L’adjudicataire mettra en œuvre sans délai tous les remèdes demandés par le pouvoir adjudicateur ou par les autorités compétentes pour remédier à toute violation de données ou toute autre non-conformité et / ou atténuer les risques associés à ces évènements. L’adjudicataire devra coopérer à tout moment avec le pouvoir adjudicateur et observer ses instructions afin de lui permettre d'effectuer une enquête appropriée sur la violation de données, de formuler une réponse correcte et de prendre ensuite les mesures adéquates.

* 1. **Évaluation de l'impact du traitement des données.** Le cas échéant et lorsque le pouvoir adjudicateur en fait la demande, l’adjudicataire assiste le pouvoir adjudicateur dans la réalisation de l'étude d'impact sur la protection des données conformément à l'article 35 du Règlement.

**Article 5 : Obligations de l’adjudicataire**

* 1. L’adjudicataire traitera toutes les demandes raisonnables du pouvoir adjudicateur concernant le traitement des données à caractère personnel liées à la présente Convention, immédiatement ou dans un délai raisonnable (en fonction des obligations légales définies dans le Règlement) et de manière appropriée.
	2. L’adjudicataire garantit qu'il n'existe aucune obligation découlant de toute législation applicable qui rend impossible le respect des obligations de la présente Convention.
	3. L’adjudicataire conserve une documentation complète, dans le respect de la loi ou du règlement applicable au traitement des données à caractère personnel effectué pour le PA. L’adjudicataire doit notamment tenir un registre de toutes les catégories d'activités de traitement effectuées pour le compte du pouvoir adjudicateur conformément à l'article 30 du GDPR.
	4. L’adjudicataire s'engage à ne pas traiter les données à caractère personnel à d'autres fins que l'exécution du marché et le respect des responsabilités de la présente Convention conformément aux instructions documentées du pouvoir adjudicateur ; si l’adjudicataire, pour quelque raison que ce soit, ne peut se conformer à cette exigence, il en informera le pouvoir adjudicateur sans délai.
	5. L’adjudicataire informera sans délai le pouvoir adjudicateur s'il estime qu'une instruction du pouvoir adjudicateur viole la législation applicable en matière de protection des données.
	6. L’adjudicataire veillera à ce que les données à caractère personnel ne soient divulguées qu'aux personnes qui en ont besoin pour exécuter le marché conformément au principe de proportionnalité et au principe du "besoin de savoir" (c'est-à-dire que les données ne sont fournies qu'aux personnes qui ont besoin des données à caractère personnel pour exécuter le marché tel que déterminé dans le cahier spécial des charges correspondant et la présente Convention).
	7. L’adjudicataire s'engage à ne pas divulguer les données à caractère personnel à d'autres personnes que le personnel du pouvoir adjudicateur qui ont besoin des données à caractère personnel pour se conformer aux obligations de la présente Convention, et s'assure que le personnel identifié a accepté les obligations légales et contractuelles de confidentialité adéquates.
	8. Si l’adjudicataire enfreint le présent marché et le RGPD en déterminant les finalités et les moyens du traitement, il devra être considéré comme responsable du traitement dans le cadre de ce traitement.

**Article 6 : Obligations du pouvoir adjudicateur**

* 1. Le pouvoir adjudicateur apportera toute l'assistance nécessaire et coopérera de bonne foi avec l’adjudicataire afin de s'assurer que tout traitement des données à caractère personnel est conforme aux exigences du Règlement et notamment aux principes relatifs au traitement des données à caractère personnel.
	2. Le pouvoir adjudicateur conviendra avec l’adjudicataire sur les canaux de communication appropriés afin de s'assurer que les instructions, directions et autres communications concernant les données à caractère personnel qui sont traitées par l’adjudicataire pour le compte du pouvoir adjudicateur sont bien reçues entre les Parties. Le pouvoir adjudicateur notifie à l’adjudicataire l'identité du point de contact unique du pouvoir adjudicateur que l’adjudicataire est tenu de contacter en application de la présente Convention. Les instructions non écrites (p. ex. instructions orales par téléphone ou en personne) doivent toujours être confirmées par écrit.

Le point de contact du pouvoir adjudicateur est : dpo@enabel.be

* 1. Le pouvoir adjudicateur garantit qu'il n'émettra aucune instruction, direction ou demande à l’adjudicataire qui ne respecte pas les dispositions du Règlement.
	2. Le pouvoir adjudicateur fournit l'assistance nécessaire à l’adjudicataire et/ou à son ou ses sous-traitant(s) subséquent(s) pour se conformer à une demande, ordonnance, enquête ou assignation adressée à l’adjudicataire ou à son ou ses sous-traitant(s) subséquent(s) par une autorité gouvernementale ou judiciaire nationale compétente.
	3. Le pouvoir adjudicateur garantit qu'il ne donnera aucune instruction, direction ou demande à l’adjudicataire qui obligerait l’adjudicataire et/ou son (ses) sous-traitant(s) subséquent(s) à violer toute obligation imposée par la législation nationale obligatoire applicable à laquelle l’adjudicataire et/ou son (ses) sous-traitant(s) subséquent(s) sont soumis.
	4. Le pouvoir adjudicateur garantit qu'il coopérera de bonne foi avec L’adjudicataire afin d'atténuer les effets négatifs d'un incident de sécurité affectant les données à caractère personnel traitées par l’adjudicataire et/ou son ou ses sous-traitant(s) subséquent(s) pour le compte du pouvoir adjudicateur.

**Article 7 : Utilisation de Sous-traitants subséquents**

* 1. Conformément au cahier spécial des charges, l’adjudicataire peut faire appel à la capacité d’un tiers pour répondre au présent marché, ce qui constitue une sous-traitance ultérieure au sens de l’article 28 du RGPD[[12]](#footnote-13).
	2. L’adjudicataire peut faire appel à un autre sous-traitant (ci-après, « le sous-traitant subséquent ») pour mener des activités de traitement spécifiques. Dans ce cas, il informe préalablement et par écrit le pouvoir adjudicateur de tout changement envisagé concernant l’ajout ou le remplacement d’autres sous-traitants. Cette information doit indiquer clairement les activités de traitement sous-traitées, l’identité et les coordonnées du sous-traitant et les dates du contrat de sous-traitance. Le pouvoir adjudicateur dispose d’un délai de 30 jours à compter de la date de réception de cette information pour présenter ses objections. Cette sous-traitance subséquente ne peut être effectuée que si le pouvoir adjudicateur n'a pas émis d'objection pendant le délai convenu.
	3. L’adjudicataire n'utilisera que des sous-traitants subséquents offrant des garanties suffisantes pour mettre en œuvre les mesures techniques et organisationnelles appropriées de telle sorte que le traitement des données réponde aux exigences du présent marché, du droit belge et du RGPD et qu’il assure la protection des droits de la personne concernée.
	4. Lorsque l’adjudicataire engage un autre sous-traitant pour mener des activités de traitement spécifiques au nom du pouvoir adjudicateur, des obligations en tout point identiques à celles prévues par la présente Convention devront s’imposer sur ce sous-traitant subséquent, ce dernier doit en particulier présenter les mêmes garanties suffisantes quant à la mise en œuvre de mesures techniques et organisationnelles appropriées de manière à ce que le traitement réponde aux exigences de la Réglementation.

Les accords passés avec le sous-traitant subséquent sont établis par écrit. Sur demande, l’adjudicataire devra fournir au PA une copie de ce (ces) contrats.

* 1. Si le sous-traitant subséquent ne remplit pas ses obligations en matière de protection des données, l’adjudicataire demeure pleinement responsable devant le pouvoir adjudicateur de l’exécution par le sous-traitant subséquent de ses obligations.
	2. L’adjudicataire doit transmettre les objectifs déterminés et les instructions émises par le pouvoir adjudicateur d'une manière précise et rapide au(x) sous-traitant(s) subséquent(s) lorsque et où ces objectifs et instructions se rapportent à la partie du traitement dans laquelle le(s) Sous-traitant(s) subséquent(s) est (sont) impliqué(s).

**Article 8 : Droits des personnes concernées**

* 1. Dans la mesure du possible, en tenant compte de la nature du traitement et au moyen de mesures techniques et organisationnelles appropriées, l’adjudicataire s’engage à aider le pouvoir adjudicateur à s’acquitter de son obligation de donner suite aux demandes d’exercice des droits des personnes concernées conformément au Chapitre III du Règlement.
	2. En ce qui concerne toute demande des personnes concernées en lien avec leurs droits concernant le traitement des données à caractère personnel les concernant par l’adjudicataire et/ou son (ses) sous-traitant(s) subséquent(s), les conditions suivantes s'appliquent :
* L’adjudicataire informera sans délai le pouvoir adjudicateur de toute demande formulée par une Personne concernée relative aux données à caractère personnel que l’adjudicataire et/ou son (ses) sous-traitant(s) subséquent(s) traite(nt) pour le compte du pouvoir adjudicateur ;
* L’adjudicataire se conformera promptement et exigera de son (ses) sous-traitant(s) subséquent(s) qu'il(s) se conforme(nt) promptement à toute demande du pouvoir adjudicateur afin que ce dernier se conforme à une demande faite par la Personne concernée qui souhaite exercer un de ses droits ;
* L’adjudicataire veillera à ce que lui-même et son ou ses sous-traitant(s) subséquent(s) disposent des capacités techniques et organisationnelles nécessaires pour bloquer l'accès aux données à caractère personnel et pour détruire physiquement les données sans possibilité de récupération si et quand une telle demande est faite par le pouvoir adjudicateur. Sans préjudice de ce qui précède, l’adjudicataire conserve la possibilité d'examiner si la demande du pouvoir adjudicateur ne constitue pas une violation du Règlement.
	1. L’adjudicataire doit, sur simple demande du pouvoir adjudicateur, fournir toute l'assistance nécessaire et fournir toutes les informations nécessaires pour que le pouvoir adjudicateur puisse défendre ses intérêts dans toute procédure - judiciaire, arbitrale ou autre - engagée contre le pouvoir adjudicateur ou son personnel pour toute violation des droits fondamentaux à la vie privée et à la protection des données à caractère personnel des personnes concernées.

**Article 9 : Mesures de sécurité**

* 1. Pendant toute la durée de la présente Convention, l’adjudicataire doit avoir mis en place et maintenir des mesures techniques et organisationnelles appropriées de manière à ce que le traitement réponde aux exigences du Règlement et garantisse la protection des droits des personnes concernées.
	2. L’adjudicataire s’engage à mettre en œuvre les mesures techniques et organisationnelles appropriées pour assurer un niveau de sécurité approprié au risque, conformément à l'article 32 du Règlement.
	3. Pour évaluer le niveau de sécurité approprié, il a été tenu compte en particulier des risques présentés par le traitement, notamment la destruction accidentelle ou illicite, la perte, l'altération, la divulgation non autorisée ou l'accès non autorisé aux Données à caractère personnel transmises, stockées ou traitées d'une autre manière.
	4. Les parties reconnaissent que les exigences en matière de sécurité évoluent continuellement et qu'une sécurité efficace exige une évaluation fréquente et une amélioration régulière des mesures de sécurité désuètes. L’adjudicataire devra donc continuellement évaluer et renforcer, compléter ou améliorer les mesures mises en œuvre en vue du respect continu de ses obligations.
	5. L’adjudicataire fournit au pouvoir adjudicateur une description complète et claire, de manière transparente et compréhensible, de la manière dont il traite les données à caractère personnel de celui-ci (Annexe 3).
	6. Dans le cas où l’adjudicataire viendrait à modifier les mesures de sécurité appliquées, l’adjudicataire s’engage à le notifier immédiatement au pouvoir adjudicateur ;
	7. Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de suspendre et/ou de résilier le marché, lorsque l’adjudicataire ne peut plus prévoir des mesures techniques et organisationnelles appropriées au risque de traitement ;

**Article 10 : Audit**

* 1. L’adjudicataire reconnaît que le pouvoir adjudicateur est sous la surveillance d'une Autorité de surveillance ou de plusieurs Autorités de surveillance. L’adjudicataire reconnaît que le pouvoir adjudicateur et toute Autorité de surveillance concernée auront le droit d'effectuer un audit à tout moment, et en tout cas pendant les heures normales de bureau de l’adjudicataire, pendant la durée de la présente Convention afin d'évaluer si l’adjudicataire est conforme au Règlement et aux dispositions de la présente Convention. L’adjudicataire apporte la coopération nécessaire.
	2. Ce droit d'audit ne peut être utilisé plus d'une fois par année civile, sauf si le pouvoir adjudicateur et/ou l'Autorité de surveillance a des motifs raisonnables de supposer que l’adjudicataire agit en conflit avec la présente Convention et/ou les dispositions du Règlement. La restriction du droit de contrôle ne s'applique pas à l'Autorité de surveillance.
	3. Sur demande écrite du pouvoir adjudicateur, l’adjudicataire fournira au pouvoir adjudicateur ou à l'Autorité de surveillance concernée l'accès aux parties pertinentes de l'administration de l’adjudicataire et à tous les lieux et informations d'intérêt de l’adjudicataire (ainsi que, si applicable, ceux de ses agents, filiales et sous-traitants subséquents) pour déterminer si l’adjudicataire est conforme au Règlement et aux dispositions de la présente Convention. Sur demande de l’adjudicataire, les parties concernées conviennent d'un accord de confidentialité.
	4. Le pouvoir adjudicateur doit prendre toutes les mesures appropriées pour minimiser toute obstruction causée par l'audit sur le fonctionnement quotidien de l’adjudicataire ou des services exécutés par l’adjudicataire.
	5. S'il y a accord entre l’adjudicataire et le pouvoir adjudicateur sur un manquement important dans le respect du Règlement et/ou de la Convention, tel qu'il ressort de l'audit, l’adjudicataire remédie à ce manquement dans les plus brefs délais. Les Parties peuvent convenir de mettre en place un plan, y compris un calendrier de mise en œuvre de ce plan, afin de combler les lacunes révélées par la vérification.
	6. Le pouvoir adjudicateur prendra en charge les frais de tout audit effectué au sens du présent article. Sans préjudice de ce qui précède, l’adjudicataire supportera les frais de ses employés. Toutefois, lorsque l'audit a révélé que l’adjudicataire n'est manifestement pas en conformité avec le règlement et/ou les dispositions de la présente Convention, l’adjudicataire prend à sa charge les frais de cet audit. Les frais de remise en conformité avec le Règlement et/ou les dispositions de la présente Convention sont à la charge de l’adjudicataire.

**Article 11 : Transfert à des tiers**

* 1. La transmission de données à caractère personnel à des tiers de quelque manière que ce soit est en principe interdite, sauf si la loi l'exige ou si l’adjudicataire a obtenu l’autorisation explicite du pouvoir adjudicateur pour ce faire.
	2. Dans le cas où une obligation légale s'applique au transfert de données à caractère personnel, qui fait l'objet de la présente Convention, à des Tiers, l’adjudicataire devra en informer le pouvoir adjudicateur avant le transfert.

**Article 12 : Transfert en dehors de l'EEE**

* 1. L’adjudicataire traitera les données à caractère personnel du pouvoir adjudicateur uniquement dans un lieu situé dans l'EEE.
	2. L’adjudicataire ne devra pas traiter ou transférer les données à caractère personnel du pouvoir adjudicateur, ni les traiter lui-même ou par le biais de tiers, en dehors de l'Union européenne, sauf autorisation préalable expresse et explicite du pouvoir adjudicateur.

L’adjudicataire devra veiller à ce qu'aucun accès aux données à caractère personnel du pouvoir adjudicateur par un tiers n'aboutisse de quelque manière que ce soit à la transmission de ces données à l'extérieur de l'Union Européenne.

**Article 13 : Comportement à l'égard des autorités gouvernementales et judiciaires nationales**

* 1. L’adjudicataire informera immédiatement le pouvoir adjudicateur de toute demande, injonction, enquête ou assignation d'une autorité gouvernementale ou judiciaire nationale compétente adressée à l’adjudicataire ou à son sous-traitant subséquent qui implique la communication de données à caractère personnel traitées par l’adjudicataire ou un sous-traitant subséquent pour et au nom du pouvoir adjudicateur ou toute donnée et/ou information relative à ce traitement.

**Article 14 : Droits de propriété intellectuelle**

14.1. Tous les droits de propriété intellectuelle concernant les données à caractère personnel et les bases de données qui contiennent ces données à caractère personnel sont réservés au pouvoir adjudicateur, sauf convention contraire entre les Parties.

**Article 15 : Confidentialité**

* 1. L’adjudicataire s’engage à garantir la confidentialité des données à caractère personnel ainsi que leur traitement.
	2. L’adjudicataire s'assure que les employés ou les sous-traitants subséquents autorisés à traiter les données à caractère personnel se sont engagés à opérer les traitements de manière confidentielle et sont par ailleurs tenus par une obligation contractuelle de confidentialité.

**Article 16 : Responsabilité**

* 1. Sans préjudice du marché, l’adjudicataire n'est responsable des dommages causés par le traitement que s'il ne s'est pas conformé aux obligations du Règlement s'adressant spécifiquement aux sous-traitants ou s'il a agi en dehors ou contrairement aux instructions légales du pouvoir adjudicateur.
	2. L’adjudicataire est redevable du paiement des amendes administratives qui découlent d’une infraction à la Réglementation.
	3. L’adjudicataire sera exempt de sa responsabilité uniquement s’il peut prouver qu’il n’est pas responsable de l’évènement à l’origine d’une violation de la Réglementation.
	4. S'il apparaît que le pouvoir adjudicateur et l’adjudicataire sont responsables des dommages causés par le traitement des Données à caractère personnel, les deux Parties seront responsables et paieront des dommages, conformément à leur part de responsabilité individuelle pour les dommages causés par le traitement.

**Article 17 : Fin du contrat**

* 1. La présente Convention s'applique tant que l’adjudicataire traite des données à caractère personnel au nom et pour le compte du pouvoir adjudicateur dans le cadre du présent marché. Si le marché prend fin, la présente Convention prendra également fin.
	2. En cas de violation sérieuse de la présente Convention ou des dispositions applicables du Règlement, le pouvoir adjudicateur peut ordonner à l’adjudicataire de mettre fin au traitement des données à caractère personnel avec effet immédiat.
	3. En cas de résiliation de la Convention, ou si les données à caractère personnel ne sont plus pertinentes pour la fourniture des services, L’adjudicataire supprimera, sur décision du pouvoir adjudicateur, toutes les données à caractère personnel ou les retournera au pouvoir adjudicateur et supprimera les données à caractère personnel et autres copies. L’adjudicataire en apportera la preuve par écrit, à moins que la législation applicable n'exige le stockage des données à caractère personnel. Les données à caractère personnel seront retournées gratuitement au pouvoir adjudicateur, à moins qu'il n'en soit convenu autrement.

**Article 18 : Médiation et compétence**

* 1. L’adjudicataire convient que si la personne concernée invoque contre elle des demandes de dommages-intérêts en vertu de la présente Convention, l’adjudicataire acceptera la décision de la personne concernée :
* De renvoyer le différend à la médiation chez une personne indépendante
* De renvoyer le litige devant les tribunaux du lieu d'établissement du pouvoir adjudicateur
	1. Les Parties conviennent que le choix fait par la personne concernée ne portera pas atteinte aux droits substantiels ou procéduraux de la personne concernée de demander réparation conformément à d'autres dispositions du droit national ou international applicable.
	2. Tout différend entre les Parties au sujet des modalités de la présente entente doit être porté devant les tribunaux compétents, tel que déterminé dans l'entente principale.

Ainsi, convenu le [………………………………….……] et établi en deux exemplaires dont chaque Partie reconnaît avoir reçu un exemplaire signé.

**Signatures**

|  |  |
| --- | --- |
| POUR LE POUVOIR ADJUDICATEUR | POUR L’ADJUDICATAIRE |
| **Nom et prénom****Fonction** | **Nom et prénom****Fonction** |

**Annexe 1 : Description des activités de traitement des données à caractère personnel opérées par l’adjudicataire[[13]](#footnote-14)**

1. **Activités de traitement effectuées par le sous-traitant**

Objet du traitement :

Nature du traitement : *[Par exemple : structuration, consultation, stockage et collection, etc.]*

Durée du traitement :

Finalité du traitement :

1. **Les catégories de données à caractère personnel que le sous-traitant va traiter pour le compte du responsable de traitement (\*indiquer ce qui est applicable).**
* Données d'identification personnelle (par ex. nom, adresse, téléphone, etc.)
* Données d'identification électroniques (par ex. adresses e-mail, ID Facebook, ID Twitter, noms d'utilisateur, mots de passe ou autres données de connexion, etc.)
* Données électroniques de localisation (par ex. adresses IP, GSM, GPS, points de connexion, etc.)
* Données d'identification biométriques (p. ex. empreintes digitales, balayage de l'iris, etc.)
* Copies des documents d'identité
* Données d'identification financière (par ex. numéros de compte (bancaire), numéros de carte de crédit, informations sur le salaire et le paiement, etc.)
* Caractéristiques personnelles (p. ex. sexe, âge, date de naissance, état civil, nationalité, etc.)
* Données physiques (par ex. taille, poids, etc.)
* Habitudes de vie
* Données psychologiques (p. ex. personnalité, caractère, etc.)
* Composition de la famille
* Loisirs et intérêts
* Adhésions
* Les habitudes de consommation
* L'éducation et la formation
* Profession et occupation (par ex. fonction, titre, etc.)
* Images/photos
* Enregistrements sonores
* Numéro du registre national de sécurité sociale/numéro d'identification
* Détails du contrat (par ex. relation contractuelle, historique de commande, numéros de commande, facturation et paiement, etc.)
* Autres catégories de données, <Décrivez>
1. **Les catégories particulières de données à caractère personnel que le sous-traitant va traiter pour le compte du responsable de traitement (le cas échéant) (indiquer ce qui est applicable)**
* Données sensibles (art. 9 RGPD)
* Données raciales ou ethniques
* Données sur la vie sexuelle
* Opinions politiques
* Appartenance à un syndicat
* Croyances philosophiques ou religieuses
* Données relatives à la santé (art. 9 RGPD)
* Santé physique
* Santé psychologique
* Situations et comportements à risque
* Données génétiques
* Données relatives aux soins
* Données judiciaires (article 10 de la loi générale sur la protection des données)
* Soupçons et actes d'accusation
* Condamnations et peines
* Mesures judiciaires
* Sanctions administratives
* Données ADN
1. **Les catégories de personnes concernées (\*indiquer ce qui est applicable)**
* (Potentiels)/(anciens) clients

Si oui, <décrivez>

* Candidats et (anciens) salariés, stagiaires, etc.

Si oui, <décrivez>

* (Potentiels)/(anciens) fournisseurs

Si oui, <décrivez>

* (Potentiels)/ (anciens) partenaires (d’affaires)

Si oui, <décrivez>

* Autre catégorie

Si oui, <décrivez>

1. **L’ampleur des traitements (nombre d’enregistrements/nombre de personnes concernées)**

<Décrivez>

1. **Les périodes d'utilisation et de conservation des (différentes catégories de) données personnelles :**

<Décrivez>

1. **Lieu du traitement :**

<Décrivez>

Si le traitement a lieu en dehors de l’EEE, veuillez préciser les garanties appropriées mises en place

<Décrivez>

1. **Engagement des sous-traitants subséquents suivants :**

<Décrivez>

1. **Coordonnées de la personne de contact responsable chez le responsable du traitement**

|  |  |
| --- | --- |
| Nom : |  |
| Titre : |  |
| Numéro de téléphone : |  |
| E-mail : |  |
|  |
| Nom :[[14]](#footnote-15) |  |
| Titre : |  |
| Numéro de téléphone : |  |
| E-mail : |  |

1. **Coordonnées de la personne de contact responsable chez le sous-traitant :**

|  |  |
| --- | --- |
| Nom : |  |
| Titre : |  |
| Numéro de téléphone : |  |
| E-mail : |  |
|  |
| Nom : |  |
| Titre : |  |
| Numéro de téléphone : |  |
| E-mail : |  |

**Annexe 2 : Sécurité du traitement[[15]](#footnote-16)**

Le Pouvoir adjudicateur ne doit faire appel qu’aux sous-traitants qui fournissent des garanties suffisantes, en particulier en termes d’expertise, de fiabilité et de ressources, pour mettre en œuvre les mesures techniques et organisationnelles mentionnées à l’article 32 du RGPD, ce qui inclus la sécurité du traitement.[[16]](#footnote-17)

Afin de garantir un niveau de sécurité adapté au risque, compte tenu de l'état des connaissances et de la nature, de la portée, du contexte et des finalités du traitement ainsi que des risques, dont le degré́ de probabilité́ et de gravité varie, que présente le traitement pour les droits et libertés des personnes physiques, l’adjudicataire met en œuvre, des mesures techniques et organisationnelles appropriées.

Ces mesures de sécurité comprennent, entre autres, ce qui suit :

* [Décrivez]
1. Comme indiqué sur le document officiel. [↑](#footnote-ref-2)
2. Accepté uniquement pour la Grande-Bretagne, l'Irlande, le Danemark, la Suède, la Finlande, la Norvège, l'Islande, le Canada, les États-Unis et l'Australie. [↑](#footnote-ref-3)
3. A défaut des autres documents d’identités : titre de séjour ou passeport diplomatique. [↑](#footnote-ref-4)
4. Voir le tableau des dénominations correspondantes par pays. [↑](#footnote-ref-5)
5. Indiquer la région, l'état ou la province uniquement pour les pays non membres de l'UE, à l'exclusion des pays de l'AELE et des pays candidats. [↑](#footnote-ref-6)
6. Dénomination nationale et sa traduction en EN ou FR, le cas échéant. [↑](#footnote-ref-7)
7. ONG = Organisation non gouvernementale, à remplir pour les organisations sans but lucratif. [↑](#footnote-ref-8)
8. Le numéro d’enregistrement au registre national des entreprises. Voir le tableau des dénominations correspondantes par pays. [↑](#footnote-ref-9)
9. Entité de droit public DOTÉE DE LA PERSONNALITÉ JURIDIQUE : entité de droit public capable de se représenter elle-même et d'agir en son nom propre, c'est-à-dire capable d'ester en justice, d'acquérir et de se défaire des biens, et de conclure des contrats. Ce statut juridique est confirmé par l'acte juridique officiel établissant l'entité (loi, décret, etc.). [↑](#footnote-ref-10)
10. Dénomination nationale et sa traduction en EN ou FR, le cas échéant. [↑](#footnote-ref-11)
11. Numéro d’enregistrement de l'entité au registre national. [↑](#footnote-ref-12)
12. A adapter selon le CSC [↑](#footnote-ref-13)
13. A remplir par le pouvoir adjudicateur et l’adjudicataire [↑](#footnote-ref-14)
14. Indiquez la personne responsable du projet/département/autre correspondant [↑](#footnote-ref-15)
15. A remplir par l’adjudicataire [↑](#footnote-ref-16)
16. Considérant 81 du RGPD [↑](#footnote-ref-17)